

L'ANNONCE BIEN FAITE
est le phare qui guide
l'acheteur averti. Et
cette lumière et le
magasin le plus achalandé sera bientôt fermé

LE BIEN PUBLIC

Le vrai journal des Familles
Lecture saine et
instructive
Chiffres de circulation
fournis sur demande.

LE BIEN PUBLIC, LE MARDI, 26 NOVEMBRE 1929

PAGE TROIS

LA POLITIQUE NE DOIT PAS ENRICHIR

Dans un article qui sort de l'ordinaire, notre confrère de l'Action Catholique répond nettement à ceux qui lui demandent si nos hommes politiques peuvent, sans danger pour le public, s'enrichir dans la politique; NON. Et M. Jules Dorion explique la pensée de telle façon que nous serions surpris que son bon ami le "Soleil" ne l'ait pas trouvé de son goût.

Notre confrère rappelle à ce sujet que, un homme qui a de la fortune, et qui veut s'occuper de la chose publique, est plus à même qu'un autre de la faire en toute liberté et indépendance. Car on admet que les exigences de la vie publique sont absorbantes. Tellement absorbantes qu'un homme de moyens de fortune ordinaires, doit nécessairement négliger ses propres intérêts pour donner la plus forte partie de son attention à la vie publique. D'où il suit qu'un homme, qui entre dans la vie publique avec la complète compréhension de ses devoirs, consent à faire délibérément subir un arrêt dans l'essor de sa propre carrière personnelle. C'est assez dire que le chiffre de sa fortune ne s'accroît pas à ce moment-là, et que le moyen de s'enrichir honnêtement, par la mise en oeuvre de ses propres activités, activités professionnelles, commerciales, industrielles ou autres demeure inopérant.

C'est bien ainsi qu'ont compris le problème tous nos hommes politiques dont nous vénérons la mémoire. Tous nos chefs d'Etat qui ont été nos glorieux politiques, ne se sont pas enrichis dans la vie publique. Bien au contraire. C'est en résumant leur carrière officielle que le peuple a convenu de lui-même que la politique n'enrichit pas. Nous avons de cela la preuve abondante donnée par tous nos hommes publics de la dernière génération. Le Père de la politique canadienne, le glorieux Lafontaine, n'était pas riche lorsqu'il est entré au Parlement de son L'Ontario; il en est sorti pauvre pour ne vivre que de son salaire de Juge; il en est sorti pauvre dans la politique, ni plus tard Laurier, ni Fielding. Et pour ces deux derniers, l'activité politique avait tellement absorbé toute leur énergie au détriment de l'exploitation de leur carrière professionnelle, que les amis de ces deux personnalités canadiennes ont dû leur souscrire une pension viagère. C'était le seul moyen de sauver de la pauvreté ces hommes d'Etat qui avaient tout donné de leur talent et de leur cœur, à leur pays.

C'est que, il faut bien comprendre ceci: la vie publique comporte des charges onéreuses, et suppose chez celui qui s'y adonne une forte somme de désintéressement et de patriotisme. C'est par patriotisme et par intérêt public que l'on doit se dévouer aux affaires de l'Etat; jamais autrement. Il n'est pas d'exemple qu'un honnête homme se soit enrichi dans la vie publique, tout en restant honnête. On considère même comme un danger public le fait d'un homme dont les moyens de fortune augmentent alors qu'il est censé se dévouer tout entier aux choses de son pays. En Angleterre, on suit de très près les hommes politiques. En France également, et partout. Un homme entre pauvre dans la vie publique et que l'on voit tout à coup prendre allure de millionnaire, fait scandale. En Russie rouge même, on n'a incté pas de succès financiers subits d'hommes publics, et en Chine, pays qui fut le tout temps extrême, on leur coupe le cou.

Ce dernier mot n'est ni recommandable ni pratique. Il fait voir cependant combien, même chez cette nation retardataire, apparaît être un danger public l'homme qui s'enrichit au service de l'Etat.

Notre confrère de l'Action Catholique dit qu'un ministre est un homme trop occupé par les obligations de sa charge pour songer utilement au succès de ses affaires personnelles. "Il lui est plutôt difficile de suivre ses affaires personnelles au point de les faire prospérer; voilà pourquoi un homme qui entre riche dans la vie publique a cet avantage sur son voisin pauvre, d'avoir l'esprit plus libre pour en remplir toutes les charges, de pouvoir mieux faire bénéficier de son temps les citoyens qui ont mis en lui leur confiance, de se appliquer de tout son pouvoir à devenir un homme politique digne de ce nom. L'homme de talent ou de génie qui n'a pas le sou, peut aussi faire un excellent politique et un excellent ministre; mais, à moins d'être doué d'une puissance de travail au-dessus du commun, loin de pouvoir s'employer à arroiser sa fortune, il lui reste à peine le temps d'administrer le peu qu'il possède."

Il faut donc être au nombre des hommes exceptionnels pour trouver le tour d'arrondir son patrimoine privé, tout en donnant à ses devoirs d'homme d'Etat la totalité de ses activités. Autrement, l'enrichissement de l'homme public entré pauvre dans la politique, fait craindre que quelque chose ne va pas droit.

Un ministre, dit le confrère, pour qui le fait d'être ministre procure surtout l'occasion d'obliger, aux dépens du pays, beaucoup de gens et de retirer de ces services profits sur profits, est une sorte de ministre qui n'est avantageux pour aucun pays.

"Bien au contraire, dit l'Action Catholique. Plus ils ont d'activité, plus ils ont de talents, plus ils ont de ressources, et plus ils sont dangereux, car, accoutumés qu'ils sont à tout rapporter à eux-mêmes, ils sont toujours portés à se servir d'abord, et le pays ensuite. Placez de pareils hommes dans cette situation où les compagnies dont ils font partie sont en instances devant le Parlement pour obtenir des privilèges qui leur rapporteraient gros, mais aux dépens du public; on devine la position que prendra alors le ministre pratique qui a d'abord le souci de son intérêt personnel."

Le confrère dit qu'il est surhumain pour l'homme public d'échapper à l'influence des coulisiers experts toujours à l'affût des députés et ministres. "Comment veut-on que l'homme public profite d'échapper à leur influence; comment veut-on qu'il refuse des actions pour lesquelles on ne lui demande pas un sou, et auxquelles son vote donnera demain, une grande valeur? Et n'y a-t-il pas mille autres, moyens de réaliser en piastres et en sous, sans qu'il y paraisse trop, une influence parlementaire?"

D'où il suit que le confrère pense comme toutes les gens avisées, et convient qu'il ne faut pas à la gouverne de l'Etat, des gens que la politique enrichit.

Si nos politiques habileurs qui ne s'embarrassent de rien pour assurer le succès du parti, n'avaient pas tant fait pour abêtir le sens honnête et droit de nos populations, il ne serait pas aujourd'hui si urgent de rappeler à nos gens que pour le meilleur bien du pays, la vie publique ne doit jamais devenir un moyen de fortune; que le seul salaire de député ou de ministre, n'a jamais suffi à enrichir personne.

Joseph BARNARD

Histoire du Révérend Père Patrick Power

Worcester, 21—Pendant que les boules continuent à affluer au tombeau du R. P. Patrick Power à Malden et que la police ne sait pas encore au juste comment s'y prendre pour diriger la circulation aussi facilement que possible, nous apprenons son histoire jusqu'ici connue de la bouche même d'un de ses parents ici.

Edmund J. Power, 413 rue Grafton, pendant 45 ans un pharmacien enregistré en cette ville, est le citoyen qui a fait le jour sur une partie de l'histoire de la famille et sur les faits qui concernent le

prêtre dont le tombeau est devenu un lieu de pèlerinage où les malades et les infirmes affluent en quête de leur guérison. Le prêtre était l'oncle et le parrain du pharmacien de Worcester.

Bien qu'incapable de donner aucune théorie définie pour laquelle le tombeau de son oncle deviendrait ainsi un lieu de pèlerinage, M. Power déclara que le jeune prêtre, qui mourut en 1869, était le dernier d'une longue lignée de prêtres dans la famille Power, et qu'il croit que le R. P. Power était de la septième série de prêtres catholiques de la famille.

Le Rév. Père Power était le cousin du Rév. Dr John Power, de l'église St-Paul, qui repose maintenant dans le cimetière de Shrewsbury, près du chemin Boston Post.

Le jeune prêtre dont le tombeau est à Malden, naquit à Bantry, dans le comté de Cork, en Irlande, en 1844, le fils de Patrick et de

Mary Power.

Alors qu'il n'était âgé que de 4 ans, son père et sa mère moururent et il fut conduit aux Etats-Unis par un frère, John Power, de Cambridge.

Le bambin avait été alors reçu dans la famille qui était allée peu après s'établir à Fairmount Hill, Brookline. Le garçonnet, qui devait devenir prêtre fit ses études préparatoires et élémentaires dans les écoles de Boston et il étudia plus tard à l'université Laval, à Québec. Gradué de cette institution, il entra au séminaire St-Joseph à Troy, N. Y.

Après sa graduation du séminaire, il fut ordonné à la prêtrise à Boston en 1867 par l'archevêque Williams. Après son ordination il alla étudier à Luvain, en Belgique.

La première et la seule paroisse, du jeune prêtre fut à Springfield sous la direction du R. P. Haley, mort depuis.

La mort du jeune Père Power fut vivement déplorée par M. Power, bien que ce dernier était âgé de 10 ans seulement alors. Le prêtre devint malade après avoir contracté un refroidissement à Springfield. Son frère se rendit de Brookline à Springfield et il le ramena en cette première ville en chemin de fer.

Bien que le refroidissement avait été considéré en premier lieu comme peu d'importance, il se développa en pneumonie et le Père Power mourut à la demeure de sa famille à Brookline peu avant la Noël de 1869. Sa dépouille reposa en chapelle ardente dans l'église du Saint Rédempteur à Boston, dont le R. P. Fittin, fondateur du collège Holy Cross, était curé, et il fut inhumé dans le cimetière Holy Cross à Malden, où reposent aussi la dépouille d'une centaine d'autres prêtres, non loin de l'endroit où sont enterrés les restes des autres membres de la famille Power.

Parmi les possessions chéries du pharmacien Power de Worcester sont deux gros volumes dont le Père Power est l'auteur. Ces deux livres sont les seuls écrits de son frère qui existent, et ils sont écrits en français, à la plume. Ils furent écrits par le prêtre lui-même.

Les deux volumes, maintenant âgés par les ans et quelque peu usés par le temps, furent écrits pendant que le jeune prêtre étudiait au Canada. Un des deux est voué à la théologie et traite de philosophie, de chimie et d'astronomie, tandis que l'autre est une étude des mathématiques.

Rien au monde n'induirait M. Power à se séparer de ces volumes écrits de la main de son oncle qui semble destiné à la célébrité.

En plus de son jeune neveu qui levait plus tard pharmacien, le prêtre laissa à sa mort plusieurs parents, dont vivent encore aujourd'hui deux nièces et un neveu, qui sont James S. Power, de South Portland, Me., Mme Nellie Barnard, de Bridgeport, Conn., et Mme Mary Power, de Walnut Park Place, Roxbury.

Il y a trois autres descendants de la famille Power. Harold J. Power, 413 rue Grafton, Charles Leary, de l'avenue Milbury, et Harold J. Power, de Boston.

M. Power déclara aussi que Richard Power, de Charlestown, est propriétaire d'une compagnie de marbre, tandis qu'un autre membre de la famille fut le sculpteur du monument de marbre qui fut enlevé du tombeau pour tâcher de réduire la foule qui affluait au tombeau. Le monument coûta environ \$9,000 dit M. Power.

Une autre parente du prêtre défunt, dont le pharmacien ne se rappelle pas le nom, épousa l'astur Patrick A. Collins, ex-maire de Boston.

Croyant qu'il n'était plus désormais nécessaire que le jeune prêtre de Malden continue à demeurer inconnu, M. Power avait écrit au R. O. Patrick Walsh, de l'église Saint-Joseph, à Malden, lui donnant les faits concernant le jeune prêtre.

Un des faits remarquables constatés par la famille Power est que l'herbe sur le tombeau du Père Power fut toujours verte, quelque fut l'état de l'herbe sur les autres tombeaux du cimetière. Bien que ce fait avait été constaté l'on n'y avait attaché aucune importance et M. Power ne pouvait pas se souvenir d'aucune autre chose remarquable concernant son oncle.

La famille exprima ses craintes au sujet du monument sur son tombeau et elle avait exprimé aussi son espoir que la police de Malden prendrait les mesures nécessaires pour le préserver de tout dommage.

L'action contre le maire Bettez est renvoyée

L'Hon. juge Aimé Marchand rejette l'action en déqualification prise contre lui par M. Louis Normand

L'action en déqualification contre S. H. le Maire Bettez a été renvoyée hier par l'Hon. Juge Aimé Marchand, en Cour Supérieure.

On se souvient que M. Louis Normand s'était adressé aux tribunaux pour demander la déqualification du maire, parce que celui-ci avait donné son vote prépondérant à une résolution autorisant le trésorier à ne pas percevoir des sommes dues pour location de la salle de l'Hôtel de Ville durant la campagne fédérale.

Canada, Province de Québec, District de Trois-Rivières, Cour Supérieure No 177

Trois-Rivières le vingt et unième jour de novembre, mil neuf cent vingt-neuf.

PRÉSENT: Sa Seigneurie l'Honorable Aimé Marchand, J.C.S.

Louis Normand, comptable, de la cité des Trois-Rivières, Demandeur

vs

Arthur Bettez, comptable du même lieu, Défendeur.

LA COUR, après avoir entendu les parties par leurs avocats sur le mérite de la cause, examiné le dossier de la procédure, les pièces produites, entendu la preuve et délibéré:

ATTENDU que le demandeur alléguait que le défendeur, maire de la cité de Trois-Rivières, a accédé au patriotisme et s'est voté une gratification de \$125.00 par la remise d'une dette de pareille somme qu'il levait à la Corporation déclinée par une résolution dont il a assuré l'adoption au Conseil de Ville par son vote prépondérant; et qu'il demandait que par l'application des sanctions de l'article 3 du chapitre 107 des Statuts Refondus de Québec 1925, ayant profité de son mandat pour s'enrichir, et ayant illégalement tiré avantage de la convention en contrat en résiliant, il soit déclaré inhabile pendant cinq ans à remplir une charge dans le conseil ou sous son contrôle;

ATTENDU que le défendeur a laide en niant et en alléguant des faits qui tendraient à démontrer que lors de son vote sur la résolution en question il ne devait rien à la cité dont il était maire;

ATTENDU que le demandeur a répondu par une réponse de la nature d'une dénégation générale;

ATTENDU que la Cité de Trois-Rivières est propriétaire dans l'Hôtel de Ville d'une salle qu'elle loue pour des assemblées à raison de \$25.00 si ces assemblées sont faites par un citoyen, tout en accordant l'usage gratuit à la demande d'un membre du conseil "dans l'intérêt public, et pour discuter les matières en rapport avec les affaires municipales de la cité" (Résolution du Conseil le 3 janvier 1921);

ATTENDU que dans les mois d'août et de septembre 1926, les parties étaient candidates dans l'élection d'un représentant de la division Trois-Rivières-St-Maurice à la Chambre des Communes; que tous deux ont eu l'usage de la salle de l'Hôtel de Ville et y ont tenu des assemblées, et que le trésorier de la cité en a alors chargé dans les livres de la cité le loyer au défendeur pour des assemblées qu'il y aurait tenues ou qu'on y aurait convoquées pour y rassembler ses partisans, les 8 et 19 août, 6, 13 et 14 septembre, soit en tout \$125.00;

ATTENDU que l'usage de la même salle, pour d'autres assemblées, a été aussi chargé au demandeur qui a payé le compte qui en a été établi;

ATTENDU que le 20 septembre 1926, à la suite du scrutin, le défendeur a été par l'officier rapporteur proclamé élu comme représentant du dit district électoral;

ATTENDU que pour les fins de cette élection, le défendeur avait choisi pour son agent Eugène Cloutier qui a déposé n'avoir eu aucun temps avant ou après le scrutin reçu de compte pour loyer de la salle;

ATTENDU que le demandeur s'étant plaint au trésorier de la cité du fait que lui-même ayant payé pour l'usage de la salle municipale, le défendeur ne payait pas pour le

même usage, le conseil, le 21 février 1927 a donné instructions au trésorier de recouvrer (du défendeur) le loyer de la salle;

ATTENDU que le trésorier a le 26 février 1927 fait au défendeur une demande de paiement de la somme de \$125.00 et que par lettre du 1er mars le défendeur a discuté le droit de la cité de lui charger le loyer de la salle et, en résumé, refusé de le payer;

ATTENDU que le 1er août 1927 le conseil de la Cité a adopté sur le vote du défendeur, les échevins ayant également divisé leurs votes pour et contre son adoption, la résolution suivante:

"Que le trésorier soit autorisé à ne pas collecter les comptes des loyers de la salle de l'Hôtel de Ville pour des assemblées politiques fédérales, provinciales ou municipales qui peuvent être dûs depuis le mois de janvier 1925, jusqu'à date, et à rembourser ceux qui auraient payé pour cette salle pour les mêmes fins et qui en feront la demande";

ATTENDU qu'à la suite de cette résolution, la cité a remboursé au demandeur ce qu'il avait payé lui-même et un crédit de \$125.00 a été inscrit dans les livres contre la charge de pareille somme au compte du défendeur;

CONSIDÉRANT que les sanctions de l'article 3 du chapitre 107 des Statuts Refondus de Québec, "L'acte de fraude et la corruption dans les affaires municipales," peuvent être appliquées à "un membre d'un conseil municipal qui pendant la durée de son mandat a ou a eu, directement ou indirectement, quelque part ou intérêt dans un contrat ou un emploi avec, sous, ou pour le Conseil ou qu'il a ou a eu, commission ou intérêt... dans un contrat ou relativement à un contrat ou qui tire quelque avantage d'un contrat avec la Corporation ou le Conseil dont il fait partie";

CONSIDÉRANT que le demandeur n'a pas prouvé que par l'adoption de la résolution du 1er août 1927 a été formé un "contrat" avec le conseil dans lequel le défendeur avait une part ou intérêt, ou duquel il tirait un avantage; que le mot "contrat" dans cet article doit s'entendre d'entreprise pour fournir ou pour l'exécution de quelque ouvrage ou service public (par exemple: S. R. Q. Ch. 3, art. 69) et non pas des droits que peut conférer à un citoyen, sans engagement de sa part, une décision du conseil;

CONSIDÉRANT que le demandeur n'a pas prouvé son action;

CONSIDÉRANT de plus que le montant inscrit dans les livres de la cité comme dû par le défendeur pour le loyer de la salle municipale serait une dépense faite par lui pour lui-même, par suite ou au sujet de la direction ou de l'administration de l'élection ou il était candidat; qu'en vertu de la loi 10-11 Geo. V., Ch. 46, "Loi des élections fédérales," les personnes ayant des réclamations contre un candidat relativement à une élection doivent les faire tenir dans le mois de l'élection à son agent officiel, et qu'à défaut de le faire elles "sont privées du droit de recouvrer les dites réclamations" (art. 79, sect. 7); qu'un candidat ne peut lui-même payer quoi que ce soit (sauf ses dépenses personnelles) sans se rendre coupable d'un acte illégitime punissable par une amende, (sect. 3 et 4) et l'exposant à l'annulation de son élection;

CONSIDÉRANT que la réclamation que pouvait avoir la cité de Trois-Rivières contre le défendeur pour le prix de la location de la salle municipale n'a pas été produite à l'agent du défendeur conformément aux dispositions de la loi et que par suite, à l'expiration du mois qui a suivi l'élection, la cité était déchue du droit d'en recouvrer le paiement, et le défendeur ne pouvait, sans commettre un acte défendu et punissable, payer telle réclamation;

CONSIDÉRANT que le défendeur a prouvé ses défenses de déchéance de la cité de recouvrer sa dette, et d'extinction absolue de son obligation lors du vote de la résolution du 1er août 1927;

REJETTE l'action du demandeur, avec dépens (sauf les frais occasionnés par l'amendement au plaidoyer du défendeur, lesquels seront payés par lui).

J.C.S.

Il est téméraire de soumettre à une trop grande épreuve l'ami qu'on tient à conserver.

Le principe actif des sociétés chrétiennes est la **Charité**.
Van Tricht.

ASSOCIATION MEDICALE CANADIENNE

L'Immunité

De nos jours le mot "immunité" est d'usage commun; il est donc raisonnable que son sens soit bien compris. Lorsqu'un individu subit l'attaque d'une maladie contagieuse, son corps développe certaines substances protectrices pour se défendre contre les assauts de la maladie en question. Les microbes et les poisons qu'ils produisent sont les ennemis contre lesquels les substances protectrices dirigent leur combat.

Lorsque l'individu s'est remis après une maladie contagieuse, ces substances protectrices continuent de demeurer dans son corps, et voilà la raison pour laquelle nous ne trouvons pas chez cet individu une seconde attaque de la maladie. Tant que les forces protectrices demeurent présentes, à un degré qui suffit pour repousser l'ennemi, l'individu est capable de résister aux attaques de la maladie en question. Lorsqu'un individu qu'un individu a été immunisé contre une certaine maladie, nous savons que l'immunité lui a été accordée par un des moyens suivants: la science a connaissance.

Le degré d'immunité varie selon la race. La race nègre possède une immunité naturelle en relation avec certaines maladies contagieuses, qui n'est pas accordée à la race blanche. Chez notre peuple, l'immunité est généralement produite à la suite d'une maladie contagieuse. Ce moyen est puissant, mais il n'est pas recommandable, à cause du grand tour de morbidité et de mortalité qu'il produit.

Le but de la médecine préventive est de faire acquérir l'immunité par toute la population, sans leur faire courir le danger de contracter la maladie, ce qui serait un moyen efficace d'exercer le contrôle des maladies contagieuses qui se propagent par le contact humain. Nous pouvons nous protéger contre la variole par le moyen de la vaccination. L'immunité contre la diphtérie se produit par moyen de l'immunisation anti-diphtérique. Voilà comment s'y prendre pour contrôler ces deux maladies.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184 rue College, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

Les Pincées

Un historien prétend que l'on peut juger l'avenir d'après le passé. Si quelques-uns de nos politiques étaient jugés d'après leur passé, ils pourraient être sûrs de n'avoir plus d'avenir.

Les vieilles chansons sont celles que nous aimons le mieux, parce qu'il n'y a plus personne qui les chante.

Un jeune homme poursuit habituellement une jeune fille jusqu'à ce que celle-ci l'attrappe.

PROFONDE ERREUR

"Je maintiens, dit Charles, qu'il n'y a pas deux personnes sur la terre qui pensent de la même façon".

"Vous changerez bien d'idée, lui dit doucement sa fiancée, lorsque vous verrez nos cadeaux de mariage".

Ne pas confondre la théorie avec la pratique

Exemple tiré d'un journal américain:

Un savant et pédant professeur traverse une rivière dans un bateau. Il dit au passager: — Comprenez-vous la philosophie, mon ami? — Non, je n'en ai jamais entendu parler.

— Alors les trois-quarts de votre existence sont perdus. Avez-vous des connaissances en astronomie? — Non.

BILLET DU MARDI NEIGE

Capricieux personnage, la neige nous est arrivée en sous-pieds. Chaque matin nous nous disions: "pas encore de neige aujourd'hui".

Mais, un beau jour, nous nous sommes trompés, et la neige est venue.

Quelques flocons sont arrivés avec un petit air d'innocence et de candeur qui leur convenait, ma foi, fort bien. Ils avaient l'air de dire en souriant: "Nous ne sommes pas fâchés de revenir vous faire une gentille visite comme à de bons vieux amis. Il y a longtemps que nous, nous sommes vus. Puis, nous retournerons chez nous pour quelque temps encore, car il fait un peu chaud, chez vous, pour notre fragile santé".

Les petits flocons de neige nous ont dit cela et bien d'autres choses encore, en nous chuchotant le nez, en s'emmitouflant dans nos cols et nos souliers et en se collant à nos joues.

Nous croyons toujours ce que nous chantent à l'oreille les premiers petits flocons de neige. Ils semblent si délicats, si frêles, qu'ils ne peuvent, croyons-nous, ne nous raconter aucun mensonge ni nous causer aucune frayeur. Puis, nous en avons eu un peu pitié, car nous redoutons pour eux le premier rayon de soleil, qui aura assez de chaleur pour fondre en une bonne bien sale les étoiles blanches venues de tous les points de l'horizon pour tisser à la terre un tapis virginal.

Il nous avons un peu de peine à voir que ce travail sera perdu, que cette beauté sera éphémère, que cette claire vision sera bientôt disparue.

Cette fois, la neige est venue en surnoise; je vous le disais tout-à-l'heure. Les menus soldats d'avant-garde ont fait signe aux gros corps d'armée, et toute la troupe a donné à la fois et sans relâche durant toute la journée.

Hiver, froid hiver, pourquoi nous traitez-tu si toi en sujets prisonniers d'un pays conquis? Nous avons ri de toi, il y a quelques jours, à ta première apparition. Nous pensions te voir refoulé, par le soleil dès le lendemain, mais notre espérance a été vaine.

Le Soleil n'a pu faire grand chose contre les vents qui ont amené chez nous, et ton protecteur hautain, le froid imperturbable, veille à ta sûreté.

Il ne nous sert de rien de le faire grise mine, hiver qui pour un rien peut devenir si malsade. Il vaut mieux l'accepter sans grogner trop fort. Puisque nous devons te subir durant quelques mois, ne pensons qu'à tout ce que tu nous apportes de blanc, de pur, de nouveau.

Je sais bien que la pluie cherchera, à t'entraîner, à te dissoudre, mais tes amis le vent et le froid changeront la pluie en glace. Le soleil te fera la guerre, mais tes complices les nuages s'annonceront devant le soleil et rendront inutilises ses feux.

Hiver, tu es le maître, maintenant. La marque de ta puissance, la neige, couvre la nature. Puisque nous l'accueillons si bien, ne sois pas trop dur aux pauvres grelottants.

LE PASSANT



RESTEZ,
RESTEZ SUR
VOS TERRES

LA PAGE AGRICOLE

Vos Ancêtres,
vos Enfants
seront heureux

L'abeille et la fourmi

Sur la tige d'un lis en fleur,
La Fourmi rencontre, certain jour, une Abeille,
Et, bien qu'elle ait au labour
Une activité sans pareille,
Le plaisir de causer prévaut un moment:

— Si, par l'œuvre et par l'instrument,
Dit-elle, on juge l'ouvrière,
Vous avez le droit d'être fière:

Architecte et sculpteur se demandent comment.
Vous pouvez, sans outils, bâtir un monument
Moitié dentelle, moitié pierre;
Mais tant d'intrus et de chaland
Autour des ruches font la ronde
Que, pour aucun trésor au monde,
Je ne voudrais de vos talents
Le miel est, sans conteste, une liqueur exquise;
Convencez, cependant, qu'avec quelques amis,
Il attire plutôt de nombreux ennemis,
En allumant la convoitise.

— J'admets,
Dit l'Abeille, que des gourmets
Une Fourmi n'ait rien à craindre.
Qui songerait à vous atteindre
Dans les méandres souterrains
Où, sans lumière ni refrain,
La consigne est de se restreindre?
Ils cachent, dit-on plus de grains
Que tous vos fours n'en pourraient cuire.
Mais amasser n'est pas produire;
Et ne travailler que pour soi
Me semble une pauvre devise.
Penser aux autres, c'est la loi
Que notre ruche symbolise.
Si l'art et le succès aiment des jaloux;
S'il faut, en plein travail, succomber sous les coups
De la paresse et de l'envie,
Nous regretterons moins la vie

En laissant du miel après nous.

Emile ODIER

Extrait de La Maison.

Les prix du marché

Viandes

Rôti de porc frais, la livre, 35c;
Lard gras, la livre, 28c;— Jambon,
la livre, 33c;— Bacon, la livre, 35c;
Steaks, 50c;— Côtelettes de veau,
derrière, 30c la livre; Devant, 15c;
Agneau du printemps, quartier
de derrière, 35c; Devant, 22c;
Fesse de veau, 35c;— Devant, 15c;
Queue de bœuf, la livre, 15c;
Bœuf salé, poitrine, la livre, 10c;
Rondes de bœuf, 33c;— Rognons
de bœuf, la livre, 25c;— Rognons
d'agneau, la douzaine, \$1.50;— Cer-
velles de veau, 2 pour 25c;— Filet de
bœuf, la livre, 70c;— Cervelles d'ag-
neau, chacune, 5c;— Langues sa-
lées, 32c;— Filet de porc, la livre,
60c;— Tête de veau, la livre 15c;
Pâtés de veau, la livre, 15c.

Marché du poisson (frais)

Filet de haddock, la livre 19c;
Morue, étêtée, 9c; Homards vi-
vants, la livre, 40c;— Crevettes, la
livre, 45c; Huîtres en mesure, le
gallon, \$3.00;— Saumon de la Colom-
bie-Britannique, rouge, la livre, 30c;
Filet de saumon, moyen, 27c;— Petit, 23c;
Maquereau, frais, 12c;— Hareng,
frais, 8c; Doré, 20c la livre; Bro-
chet, 14c la livre; Truite fraîche, la
livre, 20c.

Poisson mariné et salé

Hareng de Hollande, "milkers",
rég., de 8 livres, 90c; Crevettes,
No 1, \$1.90 le gallon; Filets de mor-
ue sans arêtes, en boîte de 3 livres,
15c la livre; Morue séchée, en pa-
quet de 100 livres, 13c la livre; Mor-
ue verte, en baril de 200 livres,
moyenne, \$14.00; grande, \$15.00;

Fruits

Prix fournis par la maison S.-E.
Mallette, 263, Des Commissaires
Est:
Oranges Sunkist, 4.00 à 8.00;
Oranges Floride, \$4.50 à \$5.00;
Citrons Red Ball Calif., \$7.00 à
\$7.50; Pamplemousse, Floride,
\$7.00 à \$7.25; Poires, \$4.75 à \$5.00;
Bananes, 1/2, 7 mains, \$1.50 à
\$1.75; Bananes, 1 rég., \$2.50 à
\$3.75; Cocos sac, \$4.25 à \$4.50;

Légumes

Céleri canadien, \$1.00 à \$1.50;
Oignons rouges, 100 lbs, \$3.25,
\$3.50 et \$3.75; Salade frisée, Mont-
réal, la botte \$1.50 à \$2.00; Salade
frisée, gros, 30 à 60c;— Salade frisée,
gros, 40 à 70c; Radis, 40 à 50c;
Epinards, \$1.50 à \$1.75; Tomates,
Calif., \$3.50 à \$3.75; Aubergines,
\$1.25 à \$1.50; Piments verts et
rouges, 60 à 75c la douzaine;
Choux, la douz., 40 à 45c; Choux-
fleurs, \$2.25 à \$2.50 la douz.; Ail
Italien, la livre, 35c; Persil, la douz.,
40 à 45c; Poireaux, de 30 à 40c;

Carottes, le sac, 75c; Betteraves
nouvelles, le sac, 80 à 90c; Navets,
75c; Champignons, le panier, \$2.00;
Concombres, la douz., \$3.00;
Raisins Emperor, \$2.75 à \$3.00;
Ataca, 1/2 boîte, \$4.75 à \$5.00;
Céleri Calif., crête, \$8.50 à \$9.00;
Céleri Calif., la douz., \$2.25 à
\$2.50; Patates, sucrées, le panier,
\$1.75 à \$2.00; Ail, la livre, 35c;
Pois verts, \$1.50 à \$1.75; Patates,
No 1, la poche, \$1.70 à \$1.75;
Patates montagne verte, \$1.75 à
\$1.85; Patates Ile Prince-Edouard,
\$2.00 à \$2.10; Oignons espagnols,
\$3.75 à \$4.00; Oignons espagnols,
1/2 crête, \$2.00 à \$2.25; Pommes
Wagner, Dom., \$4.50 à \$4.75;
Fameuses No 1, \$7.50 à \$8.00;
McIntosh Baril, No 1, \$7.50 à \$8.00;
Pommes, en boîtes: McIntosh,
\$3.25 à \$3.75; St-Laurent, \$2.50 à
\$2.75; Wealthy, \$2.50 à \$2.75;
Huitres, No 1, \$12.00 à \$12.50;
Selected, gros baril, \$13.00;
Ces prix sont sujets aux varia-
tions du marché.

Grains

Blé, le sac, \$2.00; Blé d'Inde ar-
gentin, \$2.10; Avoine, \$2.25; Orge
\$2.80; Pois, \$7.20; Fèves, \$9.00;
Sarrasin, \$2.30.

Rapport sur les marchés des grai- nes fourragères

Division des semences

Service des Marchés

Ottawa, 6 novembre 1929

Le marché domestique des grai-
nes de trèfles et autres graines four-
ragères ne marque guère d'activité
pour le temps de l'année. Le com-
merce discute les données sur les
prévisions des récoltes, fournies
par le service des statistiques, les
ministères provinciaux de l'Agricul-
ture, les banques, etc., et se base
sur ces informations pour coter des
prix généralement plus bas que
ceux de l'automne dernier. Les
offres sont toutefois moins fortes
et les cultivateurs semblent vouloir
résister à la baisse.

A l'exception des récoltes de
graines de mil et de trèfle d'odeur,
on peut dire que le rendement des
graines fourragères au Canada et
aux Etats-Unis semble devoir dé-
passer celui de l'an dernier tandis
qu'en Europe, selon les rapports
reçus de nos correspondants con-
temporains, il apparaît que la récolte
n'est que moyenne et que, sans le
surplus de 1928, plus considérable
qu'à l'ordinaire, les approvisionne-
ments auraient été insuffisants.
Cette situation anormale des
affaires au Canada est due à la de-
mande plutôt restreinte, sur les
marchés d'exportation, pour les
graines fourragères canadiennes.
Dans les principaux districts de

production du centre de l'Ontario
on estime que les producteurs ont
présentement en mains, non ven-
dus, environ la moitié (50 pour
cent) de la dernière récolte de
graine de trèfle d'alsike; 65 pour
cent à 75 pour cent de la récolte de
graine de trèfle rouge et 25 pour
cent de la récolte de graine de trèfle
d'odeur. Dans le Québec, de même
que dans les comtés est et nord de
l'Ontario, le battage de ces diffé-
rentes graines fourragères, à peine
commencé, se poursuit avec lenteur.

Les marchands grainetiers de
l'Ontario offrent présentement aux
producteurs de leur province, pour
la graine nettoyée et catégorisée,
les prix suivants: Trèfle rouge, No 1,
13c la livre; No 2, 11c la livre;
Trèfle d'alsike, No 2, 12c la livre;
Trèfle d'alsike, No 3, 10c la livre;
exportation, 95 à 96 pour cent de
pureté, 9c la livre; No 3 d'exporta-
tion, avec un pourcentage de pureté
variant de 92 à 94 pour cent, 8c la
livre; No 4, d'exportation, avec un
pourcentage de 80 à 91 pour cent
de pureté, 6 1/2 c. la livre; Trèfle
rouge et trèfle d'alsike mêlés, de
bonne qualité, 8 1/2 c. la livre; Trèfle
d'odeur, au sortir de la batteuse,
3 1/2 à 5 1/2 c. la livre; Luzerne, 2 1/2
à 3 1/2 c. la livre, suivant la qualité.
Mil, 5c à 6c la livre; Paturin bleu
du Canada, au sortir de la batteuse,
5c la livre.

En Colombie-Anglaise, le com-
merce des graines de trèfle d'alsike
et de trèfle rouge, provenant du dis-
trict de Samas, n'est pas très actif,
présentement et les prix varient de
15c à 17c la livre pour la graine
catégorisée No 1. La seule com-
mande d'une certaine importance
enregistrée la semaine dernière,
soit 30,000 livres, était consignée à
un acheteur de la Nouvelle-Zélan-
de.

Dans le district de Brooks, Al-
berta, où le rendement total de la
récolte de graine de luzerne est esti-
mé à 280,000 livres environ, les a-
cheteurs offrent aux producteurs,
pour la graine enregistrée et caté-
gorisée No 1, 40c la livre; enregis-
trée, No 2, 37c la livre; enregis-
trée, No 3, 34c la livre. Même à
ces prix, le commerce semble plutôt
stationnaire. Dans ce même dis-
trict, il y a environ 2,000 livres de
trèfle blanc pour lesquelles les pro-
ducteurs demandent 34c la livre
pour la catégorie No 1 et 32c pour la
catégorie No 2.

Les derniers rapports du dis-
trict de Pincher Creek indiquent
que le rendement approximatif de
la récolte de graine de mil est de
450,000 livres et mentionnent que
les cultivateurs désirent obtenir le
prix de 5 1/2 à 5 3/4 c. la livre, suivant
la qualité.

Dans les provinces de Saskat-
chewan et de Manitoba, la graine
de trèfle d'odeur se vend à 6c la
livre; la graine de brome inerme
certifiée, à 8 1/2 c. la livre; la graine de
brome inerme commune, à 7c la
livre; le ray-grass de l'Ouest, à
6c la livre.

Dans l'Ile du Prince-Edouard,
l'agrostide vulgaire, l'agrostis te-
nu (Brown Top) dont la produc-
tion peut atteindre environ 40,000
livres, est généralement offerte à
40c la livre pour la graine nettoyée,
mais les acheteurs ne manifestent
aucun empressement dans ces of-
fres.

La tendance des grands marchés
américains de graines fourragères
est calme, certaines graminées ne
trouvant presque pas d'acheteurs.

A Toledo et à Chicago, Etats-
Unis, le 4 novembre 1929, les grai-
nes de première qualité et qui é-
quivalent à la graine catégorisée
No 1 au Canada, se vendaient aux
prix suivants: Trèfle rouge domes-
tique, récolte de 1929, 60 livres
au minot, \$11.10; livraison en dé-
cembre, \$11.25; comptant l'an pas-
sé, \$18.30 le minot. Trèfle d'alsike,
au comptant \$10.50 le minot;
livraison en décembre, \$10.65 le
minot; comptant l'an passé, \$19.50
le minot. Mil, récolte de 1929, 45
livres au minot, au comptant,
\$2.85 le minot; livraison en
décembre, \$2.95 le minot; comptant
l'an passé, \$2.80 le minot.

Si l'on considère les bas prix qui
prévalent sur les marchés de To-
ledo et de Chicago et étant donné
que la plus grande partie des graines
fourragères récoltées au Canada
est vendue aux Etats-Unis, il est
plus facile de comprendre les rai-
sons pour lesquelles les producteurs
canadiens ne reçoivent pas des
prix plus élevés cet automne.

L'on a importé des Etats-Unis
depuis le 1er juillet jusqu'au 31
octobre, les quantités de graine de
mil énumérées ci-dessous: Charlot-
town, Ile du Prince-Edouard,
63,250 livres Toronto, 1,132,360
livres. L'importation moyenne,
chaque année, est d'environ 9,
000,000 de livres.

MESSIEURS LES CULTIVATEURS, CES JOURS-CI, IL FAUT...

Faire rentrer les animaux quand
les nuits s'annoncent trop froides.
Sevrer les petits poulains; les
habituer au licou; surveiller la
corne de leurs sabots.

Faire vendre quelques choses à la
cricée, devant la porte de l'église,
pour le repos des âmes du purgatoi-
re.

Faire demander, pour vos lec-
teurs de veilles d'automne, quel-
ques bulletins agricoles, distribués
gratuitement par le gouvernement.

Remiser soigneusement toutes les
machines agricoles dont on n'a plus
besoin. Petites choses à faire ici et
là sur ces machines: serrer un boulon,
faire couler quelques gouttes
d'huile, donner un coup de pinceau,
enlever la boue, plier les toiles de la
liègne, enlever les faux, nettoyer les
boîtes à outils, etc.

Ne pas attendre trop tard pour
arracher les choux de Siam.

Organisez chez vous une épi-
chette de blé d'Inde et mettez en
demeure de faire son devoir tout
son devoir—celui qui découvrira un
épi de blé d'Inde rouge.

Passer vous-même à l'école et
régler directement avec l'institu-
trice ce petit différend que votre en-
fant vous a exagéré ou dénaturé.
S'approvisionner de moulées av-
ant les froids.

Etudier attentivement le marché
des engrais alimentaires afin de
pouvoir acheter au bon moment.

Faire les "battages" aussi de
bonne heure que possible.

Nettoyer proprement les carriés
destinés à recevoir le grain nouveau;
aérer; boucher les trous; se méfier
des rats, etc.

Nettoyer à fond les auges de l'é-
table.

Renouveler si nécessaire le cuir
des robinets dans l'étable et l'écu-
rie.

Acheter quelques vitres et les
placer là où il en manque. Quoi
qu'on dise, une vitre brisée n'est
un trou qu'une vieille poche.

Brûler les fanes de pommes de
terre... cela empêchera les germes de
maladies, et puis c'est plus propre.

Aller de fois à autre à tel ou tel
certain outils, certaines machines
qui, bien que de seconde main, peu-
vent encore avantageusement faire
l'affaire.

En plus d'une région, c'est le
temps de payer les rentes seigneu-
riales. Il n'est pas défendu d'espérer
que dans deux cents ans on plus
nos descendants seront débarrassés
de cet embêtement.

"Renchâsser" les bâtiments qui
en ont besoin.

Toujours hacher convenablement
les choux de Siam avant de les ser-
vir aux vaches.

Eviter, pour toutes les classes
d'animaux, les changements de ré-
gime par trop brusques.

Tondre les flancs, les fesses et
l'arrière du pis de vos vaches.

Faire la guerre dans les bâti-
ments aux toiles d'araignée, et, en
général, à toute la vermine.

Préparer bien à l'avance du pe-
tit bois pour allumer le poêle.

Un coup d'oeil de temps en temps
aux pommes et aux patates. Enle-
ver tout de suite celles qui com-
mencent à donner des signes de
pourriture.

Donner aux poules, si on le peut,
de la graine de soleil (hélanthe).

Protéger les jeunes pommiers en-
roulant au bas de leur tronc du
papier à construction ou un grillage
en fil de fer. Cela contre les souris,
les lapins, etc. Dans deux mois
d'ici, bien fouler la neige au pied
du tronc.

Dernier appel pour les fermières
qui veulent encore faire des "can-
nages".

"Finir" les porcs qu'on se pro-
pose de tuer aux environs des fêtes.

Faire déferer certains chevaux
qui ont fini les gros travaux.

Nettoyer—et désinfecter—à fond
le poulailler avant la saison d'hiv-
ernement.

Voir à ce que vos pommes de
terre d'approvisionnement prennent
bien l'air de partout. Pour cela,
placer un piquet au centre du tas.
L'air prévient la pourriture.

Faire brûler tous les déchets qui
traînent dans la cour et derrière
la maison.

Acheter une meule de fromage
pour la maison.

Brûler dans le parterre les feuilles
mortes.

Prendre des résolutions pour
mieux faire l'automne prochain ce
que vous avez négligé cet automne.

Tirer soigneusement des plans
pour vos prochains travaux de cul-
ture.

Les rapports reçus des Etats-
Unis sur la récolte de graine de mil
indiquent que le rendement n'est
pas très considérable et que le sur-
plus des approvisionnements des
années précédentes a sensiblement
diminué au cours de l'année 1929.
Conséquemment, les prix offerts
pour cette graine sont un peu plus
élevés cette année que l'an dernier.

Division des Semences,
Service des Marchés

CARTES PROFESSIONNELLES

Assurances Générales

A. J. Gouin & Cie

Feu, Vie, Accidents, Ma-
ladies, Responsabilité
des Patrons, Bris de
Glaces, Auto, Voitu-
res, Golf, Pluie.
Bureau établi depuis plus
de 30 ans.
TEL. 114, 4, Du Platon.

Médecin

Dr J. A. Rousseau

Directeur du Dispensaire
Antivénérien.
Bureau privé de
10 a.m. à 4 p.m. et 7 p.m. à 8 1/2
Maladies des voies urinaires
" " " " femmes
" " " " de la peau
Tél. 119 28 rue Royale

Dr Roch Hébert SPECIALISTE

Maladies des Yeux, des
Oreilles, de la Gorge et
du Nez
Bureau et hôpital privé
58, Royale coin Plaisance
Tél. 1425
HEURES DE BUREAU
9 à 12 a.m. 1 à 5 et 7 à 8 p.m.

Dispensaire
Les mercredi et vendredi de
7 à 9 hres p.m.

Avocat

Tél. 1299-J

Joseph Barnard

Avocat

108, rue Des Forges

Avocat

Tél. 1059

Jean-Marie Bureau

B.L., L.L.B.

Avocat et Procureur

38, rue Hart

Les Trois-Rivières.

Bureau à Ste-Anne-de-la-
Pérade chez M. D. La-
nouette, le 1er et le 4e
samedi de chaque mois.

Avocats

Tél. 930 Casier Postal 310

Edifice Power, Trois-Rivières
Jacques Bureau, C. R.
Philippe Bigré, C. R.
Georges Gouin, B. A.
Léon Girard, L. L.

Bureau, Bigré, Gouin & Girard

Avocats

4, Des Forges, Les Trois-Rivières

Notaire

Tél.: Bureau 1059

Résidence 1959

Alphonse Lamy, L.L.L.

NOTAIRE

Argent à prêter, admi-
nistration, règlement de
successions, etc.

38, rue Hart, Trois-Rivières

Bureau du soir le vendredi
de 7 à 8 heures

Notaire

Casier Postal 556 Tél. 235

J. A. Lemire, L.L.L.

Notaire

Cessionnaire des grefes du
notaires P. O. Guillet et P.
L. Hubert. Placements sur
hypothèques et déventures.
Administration générale.

40, Alexandre, (Coin Hart)
Les Trois-Rivières

Notaire

Téléphone: Bureau 1158

Résidence 988

J. U. GREGOIRE

Notaire

Argent à prêter, Examens
de Titres, Assurances, Col-
lections, etc.

13, rue Hart,

Les Trois-Rivières.

Bureau à Ste-Anne-de-la-
Pérade, du Samedi au
Lundi midi.

Propriétés à vendre

Notaire

Tél. Bureau 1881

" Rés. 1444-J

Victor Abran

Notaire

Argent à prêter, assurances,
collection, etc.

34, Bonaventure, Les Trois-Rivières

Notaires

J. A. Trudel, J. E. Guillet

Notaires

Argent à prêter, Règlement
de faillites et de successions.
Examens de titres, difficultés
commerciales. Collection, etc.

Bureau: 36 rue Alexandre

Tél. Bell 491, Trois-Rivières

Architecte

Jules Caron

Architecte

Tél. 720, 21 rue St-Joseph

Les Trois-Rivières

Comptable et Liquidateur



Tribune Ecclésiastique

Mgr Verdier

La nomination de M. Verdier, prêtre de Saint-Sulpice, au titre de protonotaire apostolique a donné lieu à l'article suivant qui a paru dans la "Vie Catholique" de Paris le 12 octobre. Ce que dit de l'illustre prêtre M. G. Bardy a un regain d'actualité, maintenant que le très digne successeur de M. Olier vient d'être appelé par le Saint-Siège à monter sur le siège archiepiscopal de Paris.

J'imagine que, l'autre jour, le saint fondateur de Saint-Sulpice et les supérieurs généraux qui, depuis le XVII^e siècle, lui ont succédé, ont éprouvé une grande émotion, si du moins on peut être ému au ciel. N'apprenant-ils pas que l'héritier de leurs traditions et de leurs charges venait d'être élevé à la dignité de protonotaire apostolique? Il y avait dans cette nouvelle quelque chose de tellement inattendu qu'elle en devenait déconcertante. Depuis bientôt trois siècles, on parle, en France et dans le monde entier, des Messieurs de Saint-Sulpice. On disait naguère avec respect, Monsieur Garriguet, Monsieur Lebas, Monsieur Caplier; tout comme on dit, bien qu'ils soient depuis longtemps entrés dans l'histoire, Monsieur Emery, Monsieur de Breteville, Monsieur Tronson, et même Monsieur Olier. Entre ce vieux mot si respectueux, si français, et la Compagnie de Saint-Sulpice, il y a une alliance, si longue, si forte que l'on se demande par quelle sorte de miracle cette alliance a pu être rompue.

Cependant, ni Monsieur Olier ni ses pieux successeurs n'ont songé à attrister de la nouvelle qu'ils recevaient ainsi. Tout au contraire, ils s'en sont réjouis, car ils y ont vu une preuve de plus de la haute estime dans laquelle le Pape tient leur "petite compagnie". Saint-Sulpice a toujours beaucoup aimé le Pape, et sa règle de conduite inlassable a été d'inspirer aux élèves qui lui étaient confiés l'amour du Pape, la dévotion au Pape. Si le Souverain Pontife pour montrer la confiance qu'il a eue dans les disciples de Monsieur Olier, juge bon de rompre avec l'usage et de nommer à une dignité romaine leur supérieur général, il ne peut qu'en être respectueusement remercié.

En l'occurrence, cette nomination présentait encore ce caractère profondément émouvant que sollicitée par S. Em. le cardinal Dubois, alors qu'il sentait déjà ses forces décliner, elle avait été reçue par lui peu de temps avant son opération. "Avant de quitter sa demeure épiscopale pour la clinique de Saint-Jean de Dieu" précise le communiqué officiel, Mgr le Cardinal recommanda avec insistance à son secrétaire de publier cette nomination. Elle a, ainsi la gravité d'un testament; c'est le dernier témoignage d'affection du vénéré défunt à l'égard de Mgr Verdier, la marque suprême d'estime d'un prêtre qui n'avait pas été élevé à Saint-Sulpice, à l'égard de la société de prêtres qui dirige avec un dévouement incomparable le Grand Séminaire de son diocèse.

Gageons d'ailleurs que le plus surpris en cela et le plus déconcerté a été Mgr Verdier, lui-même, car nul moins que lui n'a recherché les dignités et les honneurs. Tous ceux qui lui sont venus, il les a accueillis, selon la vieille formule, plus comme des charges que comme des gloires et, lorsque, chaque soir, il entend ses séminaristes prier pour M. le Supérieur, il s'agit humblement à cette pieuse demande de ses enfants, sachant bien que, depuis surtout qu'il est devenu "le Très Honoré Père" de la Compagnie, il a besoin des grâces incalculables de Dieu.

Il ne voudrait pas qu'on lui consacrerait ici, dans ce journal qui est aussi un peu le sien, qu'il a suivi depuis sa fondation avec une sympathie qui ne s'est jamais démentie, un article rempli d'éloges banaux. Mais il permettra, je l'espère, à l'un de ses anciens élèves de glaner quelques-uns de ses souvenirs et de profiter de cette occasion pour redire à son ancien maître sa respectueuse gratitude.

Lorsque M. Verdier, en octobre 1905, arriva au Grand Séminaire de Paris, pour y exercer les fonctions de directeur et pour y enseigner la théologie morale aux élèves de

de leur âge, il y venait accompagné d'une réputation déjà solidement assise. On aimait à se répéter, entre séminaristes, que le nouveau directeur, originaire de l'Aveyron, comme beaucoup d'autres de ses confrères, avait fait preuve au Grand Séminaire de philosophie de Lyon, dont il arrivait des plus éminentes qualités. On ne vantait pas seulement son zèle pour la maison de Dieu, l'ardeur avec laquelle il avait travaillé à la construction de la maison d'Alix et particulièrement à l'embellissement de la chapelle; on parlait, en récréation, de son esprit largement ouvert, de la sympathie avec laquelle il s'associait à certains enthousiasmes, et aussi de la prudence avec laquelle il savait mettre en garde les jeunes gens trop prompts contre les embêtements de leur génération ou de leur âge. Et l'on se réjouissait à la pensée de trouver en lui un conseiller aussi sûr qu'un ami fidèle et dévoué.

On le vit enfin, et on apprît à le connaître autrement que de réputation. Ceux qui ont assisté alors à ses cours de morale en ont gardé la plus vive impression. Le cours portait sur la justice et les contrats; traités difficiles en eux-mêmes, rendus plus difficiles encore par la curiosité inlassable des auditeurs. Monsieur Verdier interrogeait beaucoup; il posait des questions de conscience; il écoutait aussi les objections; il provoquait les difficultés; et parfois ses élèves s'imaginaient que leur professeur allait se trouver impuissant à répondre, ou tout au moins qu'il esquiverait la question vraie par un subterfuge déconcertant. Monsieur Verdier, bonnement, laissait dire; mais, vers la fin du cours, ramassait toutes les idées qui venaient d'être échangées; il les groupait en synthèse puissante; il formait un faisceau indestructible d'arguments et de conclusions, qu'il nous dictait avec calme, et dont la force nous étonnait. Aujourd'hui encore, quand nous pensons à ce cours de morale, nous restons émerveillés de la clarté de son ordonnance et de la solidité de son argumentation. Ainsi, avons-nous appris à traiter les grands problèmes actuels du salaire, des syndicats, du juste prix, que sais-je encore? Monsieur Verdier nous enseignait la traditionnelle doctrine de l'Eglise; mais ce que d'autres peut-être auraient fait froidement, il le faisait lui avec tout son cœur, et notre jeunesse s'enthousiasmait pour le maître autant que pour les théories généreuses qu'il nous apprenait en les appuyant sur les Encycliques de Léon XIII. Parfois, souvent, la discussion reprenait après la classe; on avait alors à Saint-Sulpice la tradition du "petit quart"; mais ce qui devait à peine durer un quart d'heure se prolongeait volontiers une demi-heure ou plus, et il fallait que le professeur trop dévoué rappelât à la sagesse des disciples trop ardents ou trop curieux.

Peu de temps — un peu plus d'un an après son arrivée à Saint-Sulpice — Monsieur Verdier, avec tout le séminaire, dut émigrer rue Notre-Dame-des-Champs, puis rue du Regard. Il fut un des grands artisans de la construction de la rue du Regard. Le bâtisseur de Francheville se retrouva lorsqu'il s'agit de préparer aux séminaristes de Paris leur domicile; et de nouveau, la chapelle obtint de lui des soins attentifs; n'est-ce pas à lui qu'on doit le dessin du tabernacle pour lequel il s'est inspiré de la description traditionnelle de l'arche d'alliance?

A partir du moment où avait été organisée la communauté de la rue du Regard, Monsieur Verdier avait partagé avec Monsieur de Foville la charge de faire la lecture spirituelle aux séminaristes. On ne peut guère imaginer un contraste plus grand que celui qui existait entre ces deux hommes, également vertueux et également dévoués à la formation des âmes sacerdotales. Les séminaristes les aimaient et les admiraient l'un et l'autre. Lorsque, à Pâques 1909, Monsieur de Foville fut enlevé à leur respectueuse sympathie, ils ne purent se consoler de sa mort qu'en apprenant que Monsieur Verdier était nommé directeur du Séminaire.

Je ne puis suivre ici, dans le détail de sa vie occupée, le Directeur de Saint-Sulpice. De plus en plus, le clergé de Paris apprenait à goûter le moraliste éminent qu'il possédait en Monsieur Verdier, et nombreux étaient les prêtres qui venaient lui confier le soin

de leur âme; quant aux séminaristes, ils ne se lassaient pas de l'entendre; et ce fut pour eux une triste nouvelle que celle, en 1912, de la nomination de Monsieur Verdier comme supérieur au Séminaire des Carmes.

La tâche du nouveau supérieur était assurément difficile. Il s'agissait de succéder à cet homme irremplaçable qu'était Monsieur Guibert et, sans le faire oublier, de maintenir les traditions de la vieille maison des Carmes. Monsieur Verdier donna, en cette œuvre, toute sa mesure. Il ne chercha pas à imiter Monsieur Guibert, ce qui eût été impossible. Il se contenta d'être lui-même, et cela suffit. Sous sa direction, le Séminaire de l'Institut catholique traversa la période douloureuse de la guerre; puis, après ces années pénibles, il ressuscita, en même temps que le reste de la France. Extérieurement d'abord, car il y avait bien des tâches à accomplir, bien des réparations à faire à l'antique demeure. Les murs furent récrépis, l'électricité installée dans toutes les cellules, le chauffage central posé, le mobilier de la maîtrise renouvelé, le jardin peuplé de monuments commémoratifs des martyrs de la Révolution ou des victimes de la guerre. Le renouvellement intérieur fut encore plus profond. Jadis, seuls ou presque seuls, des prêtres venaient demander au Séminaire des Carmes la vie régulière dont ils avaient besoin pour profiter des leçons de l'Institut catholique. Après la guerre, les séminaristes se multiplièrent, venus de tous les coins non seulement de la France, mais de l'Europe, et presque du monde. Il fallait, pour eux, assouplir le règlement, l'adapter aux conditions désormais nouvelles de la vie, le rendre propre à gouverner à la fois des prêtres et des aspirants au sacerdoce. Comme en se jouant Monsieur Verdier fit face à tout.

Lorsqu'on allait le trouver dans son vaste cabinet tout peuplé de livres, il vous accueillait en souriant et l'on aurait cru qu'il n'avait rien d'autre chose à faire qu'à vous recevoir. Mais à peine étiez-vous parti, qu'il se remettait au travail; et ce travail ininterrompu se prolongeait, bien au-delà de l'heure fixée pour le coucher des séminaristes. Au gouvernement du Séminaire des Carmes, Monsieur Verdier ajoutait des tâches de plus en plus nombreuses. Directeur avec Mgr Bardillard et le R. P. Bainve de la "Revue apologétique", secrétaire de l'Association du mariage chrétien, professeur de morale à l'Institut catholique, prédicateur autorisé de traités ecclésiastiques; en de très nombreux diocèses de France, conseiller écouté de Monsieur Garriguet dans la conduite de la Compagnie de Saint-Sulpice, collaborateur fidèle de plusieurs revues; ni les charges ni les années n'avaient de prise sur lui.

Finalement, il fut nommé vice-supérieur de Saint-Sulpice, et, à la place de Monsieur Garriguet, ce fut lui qui fit la visite des séminaires dirigés par ces Messieurs de la Compagnie. Il était dès lors facile de prévoir qu'il serait appelé un jour au poste suprême. Lui-même le savait, et il s'en inquiétait, car il s'était si bien identifié au Séminaire des Carmes qu'il redoutait le jour où il devrait le quitter. Ce jour est venu en juillet dernier. A ce moment, les électeurs qui formaient le conseil de Saint-Sulpice ont choisi Monsieur Verdier pour remplacer Monsieur Garriguet. Et l'élu n'a pu que s'incliner devant un choix qui était également agréable au Souverain Pontife et au cardinal Dubois. Ce dernier estimait particulièrement Monsieur Verdier; non content de l'avoir fait chanoine honoraire de son église métropolitaine, il avait encore tenu, il y a quelques mois, à lui donner des lettres de vicaire général; et c'est une marque posthume, hélas! de son estime qui est, ces jours-ci, venue récompenser Mgr Verdier de son bon travail.

Faut-il même parler de récompense? Pour Mgr Verdier, en tout cas, ce mot semblerait de trop, car ce sont de nouveaux traux qui l'attendaient et vers lesquels il va. Les prières et les vœux de tant de séminaristes et de prêtres auxquels il a fait du bien l'y accompagnent.

G. BARDY.

(La Vie Catholique)

En parlant, on plaît quelquefois; en écoutant, on plaît toujours.

LE "DE PROFUNDIS"

Ames désolées, qui pleurez la perte d'une personne aimée, âmes chrétiennes, qui avez à cœur de soulager par vos prières les fidèles défunts, lisez: ces pages sont pour vous.

De toutes les prières que l'on fait pour les morts la plus ancienne, la plus belle, la plus consolante, la plus populaire, la plus recommandée, c'est le De profundis.

Elle est la prière liturgique de l'Eglise. Sublime expression de tristesse que le royal pénitent, David, exhalait vers le Seigneur pour obtenir son pardon; chant funèbre répété par le peuple hébreu gémissant sur ses fautes; hymne de douleur dont le chrétien des premiers âges faisait résonner les hautes voûtes des catacombes, tu es devenu, ô psaume insaisissable, l'éternel tribut que dans son amour-rece sollicité l'Eglise de la terre offre à Dieu pour ses enfants retenus pour un temps dans les flammes du purgatoire!

Je t'aime, ô chère prière, ô prière de nos morts! Lamentable échec d'outre-tombe, tu retentis au plus profond de mon cœur.

Chaque fois que je t'entends, la chère et inoubliable vision de tant d'âmes qui ne sont plus s'offre à mes regards baignés de larmes. Quand je te redis à voix basse, au pied de mon crucifix, dans les mystiques accents, je reconnais les plaintes languissantes d'âmes innombrables, pleines tout à la fois de tristesse et d'espoir dans leur prison de souffrances.

Tous tes versets prolongeant la triste note comme un glas de mort, me rapportent quelque gémissement inconsolé de ces pauvres captives.

Ecoute, mon âme, recueille-toi et médite.

1.—De profundis clamavi ad te, Domine; Domine, exaudi vocem meam.

"Du profond de l'abîme j'ai crié vers vous Seigneur; Seigneur, exaucez ma voix".

Cette voix, c'est le cri de la terreur. On dirait un navire en proie à une horrible tempête, il fait au milieu des horreurs de la nuit, les signaux d'alarme et crie au secours d'une voix lamentable. C'est l'âme elle-même arrêtée dans son élan d'amour vers Dieu. Des profondeurs de l'abîme où elle a été repoussée, elle crie vers l'unique objet de son amour, vers le centre de son éternel repos, vers le port de la béatitude.

1.—Fiant aures tue intendentes in vocem deprecationis mea.

"Que vos oreilles soient attentives aux accents de ma prière".

C'est la supplication du malheureux qui, dans son complet dénuement, se recommande et se confie à la pitié de celui qui est le centre de toute perfection, la source inépuisable de tout bien le dispensateur des grâces les plus précieuses.

11.—Si iniquitates observaveris, Domine; Domine, quis sustinebit: Si vos détaillez nos iniquités, ô Seigneur, Seigneur, qui supportera votre regard?

C'est l'amer gémissement du repentir. On croirait entendre la plainte déchirante de l'enfant prodigue, les sanglots ardents que laissait échapper de sa scierie, au milieu de tourterelles de larmes, la pénitence de Magdale, les bélements effrayés de la brebis égarée qui cherche le chaume où depuis longtemps la rappelle le bon pasteur, désireux de la faire rentrer au bercail.

IV.—Quia apud te propitius est et propter legem tuam sustinuit te, Domine.

"Mais en vous habite la clémence et à cause de votre loi, j'ai mis ma confiance en vous, ô Seigneur".

C'est le soupir de la douleur. Avec moins d'instances, le malade que dévore une fièvre cuisante, prie, supplie, conjure; il implore la pitié de celui qui le soigne, il réclame un rafraîchissement à sa brûlante soif et appelle la fin de ses longues souffrances.

V.—Sustinuit anima mea in verbo ejus; speravit anima mea in Domino.

"Mon âme s'est fiée à sa parole; mon âme a espéré dans le Seigneur".

Ce sont là les accents de la résignation. Jetée sur le bûcher qui devait les réduire en cendres, les généreux athlètes du Christ faisaient inécessamment monter vers Jésus une louange qui ne s'arrêtait qu'avec leur dernier soupir. Au jardin de Gethsémani, sous le poids d'une tristesse mortelle, le divin Sauveur agonisant criait vers son Père céleste: "Que votre volonté soit faite et non pas la mienne! Dans le creuset des flammes purifiantes, la sainteté divine dépouille l'or de la moindre scorie, et les âmes souffrantes subissent, résignées, les supplices atroces qui les lavent et les embellissent pour le royaume du ciel.

VI.—A custodia matutina usque ad noctem speret Israel in Domino.

"Que de l'aurore à la nuit, Israël espère dans le Seigneur!"

O cher hymne de l'espérance! le Seigneur a déjà donné sa divine parole à sa fille bien-aimée. Il est sur le point d'accomplir sa

promesse. Aux soupirs de l'exilée, il va ouvrir la cèleste patrie. Au milieu des ténèbres profondes qui l'environnent de toutes parts, avec une confiance inébranlable elle attend l'aube fortunée qui doit lui apporter avec la liberté, les éternelles joies.

VII.—Quia apud Dominum misericordia et copiosa apud eum redemptio.

"Parce que la miséricorde habite auprès du Seigneur et que sa rédemption est abondante".

C'est le chant de la reconnaissance. Le souvenir des miséricordes divines est comme un rayon de félicité qui descend dans le séjour de la douleur. Ces âmes se rappellent combien de fois dans leur terrestre pèlerinage elles recoururent, repentantes, à leur Père plein d'amour et reçurent son pardon. Elles ont découvert les dangers que sa main paternelle a écartés, cette main qui les châtia à présent pour les élever ensuite aux hauteurs de l'éternité. Ainsi le pauvre naufragé, échappé à la tempête, soupire après le bienheureux rivage où il pourra remercier son miséricordieux Sauveur.

VIII.—Et ipse redimet Israel ex omnibus iniquitatibus ejus.

"Et le Seigneur rachètera Israël de toutes ses iniquités".

Voilà le prélude du triomphe. C'est déjà l'heure où libérée de

toute dette, pure de toute tache, l'âme revêtue de splendeur et de gloire, entend la voix du bien-aimé qui l'appelle; et déjà elle se prépare à entonner le Te Deum de l'action de grâces qui jamais plus ne doit cesser.

(IX.—Requiem aeternam dona eis, Domine, et lux perpetua luceat eis.

"Donnez leur le repos éternel, Seigneur, que la lumière perpétuelle resplendisse à leurs yeux!"

C'est là le vœu ininterrompu que forme l'Eglise militante pour les âmes du purgatoire. Celle-ci n'aspirant qu'à trouver au plus tôt en Dieu l'inaltérable paix, la lumière éternelle, implorant le fraternel secours de ceux qui vivent encore sur la terre.

O mon âme, médite une à une, les belles paroles du De profundis; redis-les comme on les recit dans le purgatoire, avec ces serments d'humilité, de repentir, d'espérance, dont sont remplies les âmes souffrantes. Récite-les, en voyant

vers le Cœur de Jésus un regard d'amoureuse-supplication. Applique cette belle prière au soulagement des défunts qui te sont chers. Sois assurée que chacune des vives dont ta prière aura hâté ne fût-ce que d'un instant, la délivrance, n'aura rien plus à cœur, une fois arrivée à la possession de son Dieu, que de prier à son tour pour toi. Ainsi soit-il.

Il faut pratiquer les petites vertus. C'est quelquefois difficile, mais le bon Dieu ne refuse jamais la première grâce qui donne le courage de se vaincre; si l'âme y correspond, elle se trouve immédiatement dans la lumière. J'ai toujours été frappée de la louange adressée à Judith: Vous avez agi avec un courage viril et votre cœur s'est fortifié. D'abord il faut agir avec courage; puis le cœur se fortifie, et l'on marche de victoire en victoire.



AUTOMOBILES—CAMIONS—TRACTEURS

vendus par

St-Lawrence Motor Co. Limited

Vendeur autorisé Ford

99 rue St-Antoine

Téléphones: 1930—1931 Les Trois-Rivières, P. Q.

SUCCURSALE CHUTES SHAWINIGAN

au No 76, 5e Rue

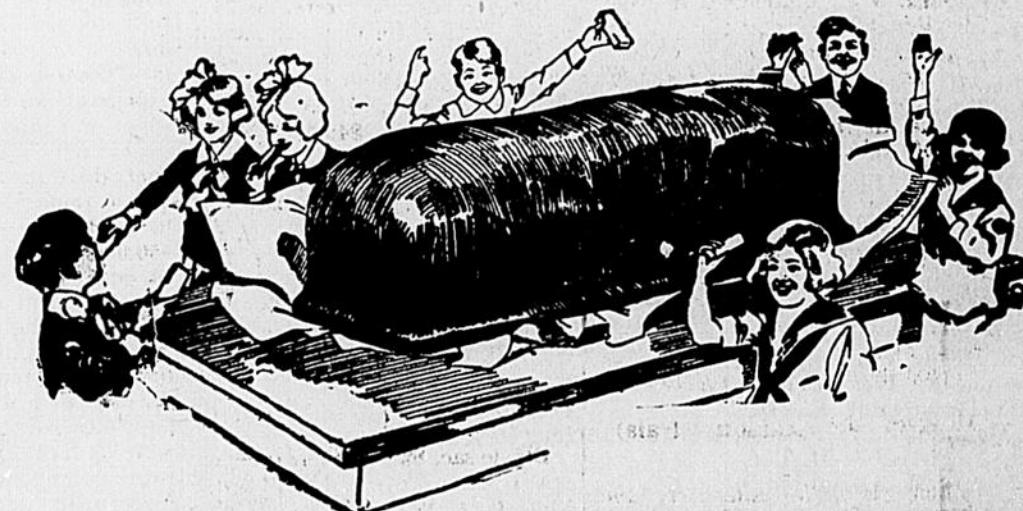
Téléphone 912

Pièces de rechange Ford toujours en magasin.

St-Lawrence Motor Co. Limited

99, RUE ST-ANTOINE

LE NOUVEAU PAIN de la Boulangerie Moderne



Est le régal de tous, jeunes et vieux, grands et petits.

Tout le monde en demande car le pain

SURPRISE

a conquis d'emblée toute la population des
Trois-Rivières.

Ce fut une révélation pratique pour les ménagères
trifluviennes tout comme le sont

Nos pâtisseries et nos pains de fantaisie

N'en manquez jamais sur vos tables.

La Boulangerie Moderne

Téléphone 321w

47, Volontaire,

Les Trois-Rivières

Shawinigan

SHAWINIGAN, GRAND-MÈRE ET LA RÉGION



Funérailles de Mlle Lucienne Chrétien

En l'église St-Pierre de Shawinigan, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Mlle Lucienne Chrétien, décédée à l'âge de 20 ans et un mois.

Dans le cortège, on remarquait un groupe nombreux de membres de la Congrégation des Enfants de Marie dont la défunte faisait partie.

Les porteurs étaient MM. Armand Tessier, Albert Pruneau, Lionel Piette, Georges Hébert, Frank Lampron et Pierre Pruneau qui étaient accompagnés de Mmes Irène Allard, Florence Gignac, Florence Dugré, Alice Piette, Véronique Tossignant et Alice Saucier, Enfants de Marie.

M. le curé Emile Trudel, de St-Pierre, fit la levée du corps et le service fut chanté par M. le vicarier Gilbert Larue, assisté du Rév. Père Tremblay, Rédempteur, et de M. le curé E. Trudel, comme diacre et sous-diacre.

Le chant fut rendu par un chœur puissant, sous la direction de M. le notaire W.-A. Lamy, maître de chapelle. Mlle R. Garceau touchait l'orgue.

La collecte durant le service fut faite par Mmes Irène Allard et Florence Gignac, accompagnées de MM. Armand Tessier et Pierre Pruneau.

Dans l'assistance très nombreuse on remarquait: MM. et Mme Henri Chrétien, parents de la défunte; MM. Henri et Patrice Chrétien, Mmes Rose, Magella, Fabienne et Angèle Chrétien; Mme Charles-Edouard Chrétien et Mme Eugène Lemay Montréal; M. Donat Chrétien, des Trois-Rivières; Mme Alphonse Hamel, Cap-de-la-Madeleine; M. et Mme Fernand Picard; M. et Mme Benoît Goulet; M. et Mme Samuel Cossette; M. et Mme Georges Beaucage; M. et Mme L. Beaudet; M. et Mme Pierre Valotaire; M. et Mme W. Grenier; M. et Mme H. Cossette; MM. J.-A. Frigon, M.P.P., Pierre Ferland, Thomas Desbrières, Roméo Chrétien, Mme Jos. Desaulniers, Mme A. Blanchette, Mme E. Schelling, Mme E. Roberge, Mme F. Lampron, Mme G. Roch, Mme T. Marchand, Mme M. Lebeuf, M. M. J. Bouchard, Mme J. Trépanier, Mme D. Loh, Mme Geo. Langlois, Mme N. Desaulniers, Mme J. Beaudet, M. et Mme J.-E. Boisvert, M. et Mme I. Morin, M. et Mme T. Desrochers, M. et Mme L. Tossignant, M. et Mme D. Fabreau, M. E. Chrétien, Mme J. Landry, Mme A. Saucier, Mme J.-B. Tessier, Mmes B. Brouard, D. Lavallée, M. Morneau, T. Dupont, Flore Marie-Anne et Marie-Ange Bergeron, Doris Roberge, T. Salois, G. Vandal, M. Caron, G. Lebrun, A. Lajoie, Simone et Gisèle Larue, J. Côté, Y. Picard, J. Hogue, V. Tossignant, B. Bergeron, E. Picard, R.-A. Cloutier, Y. Desjardins, E. Marcotte, E. Desaulniers, A. Saucier, C. St-Cyr, A. Piette, A.-M. Boisclair, T. Piette, M.-A. Hardy, O. Lacerte, Y. et M. Pelletier, C. Duquette, J. Leblanc, S. Bélanger, M. Neault, A. Fafard, M. Paquin, Mme L. Beaudet, M. E. Bédard, W. Walsh, J. Lavigne, Armand Tessier, Donat Chrétien, J.-E. Abel, E. Pelletier, etc.

La défunte, que la mort vient d'enlever à l'affection des siens à la fleur de l'âge, laisse pour pleurer sa perte son père et sa mère, M. et Mme Henri Chrétien, cinq sœurs: la Révé. Sr Henri de la Passion, des RR. SS. de Jésus-Marie Rose Magella, Fabienne et Angèle; trois frères, Charles-Edouard, de Montréal, Henri et Patrice, de Shawinigan; une belle-sœur, Mme Charles-Edouard Chrétien.

A la famille en deuil, nous présentons nos plus sincères condoléances.

Offrandes de messes, bouquets spirituels et sympathies:

M. et Mme Samuel Cossette, M. et Mme Charles Lapointe, M. et Mme Emile Brière, M. et Mme W. Bouchard, M. et Mme Genère Deschênes, les Dames Ursulines de Shawinigan, les P.R. SS. Dominicaines du Jardin de l'Enfance, la Congrégation des Enfants de Marie, la Congrégation des RR. SS. des SS. NN. de Jésus et Marie, Outremont, l'Ecole de Notre-Dame du Bon Secours, Montréal, Mmes F. Lapointe, F. Dugré, M.-A. Hardy, G. Tessier, J. G. B. Saucier, F. Gignac, L. Millette, M. A. Allard, L. Poirier, T. Allard, R. Garceau, R. H. Côté, T. Thibaut, U. Trudel, A. Toisonette, Dufresne, Mélina Caron, a Direction et les Employés des Epiceries Red Star.

Pas de souscription pour le Club de Hockey

L'Exécutif du Club de Hockey de Shawinigan, tel que la chose avait d'ailleurs été entendue lors de l'assemblée annuelle tenue le 17 octobre dernier, de ne pas lancer de souscription dans le public, cette année. Par conséquent, personne n'est autorisée à recueillir des souscriptions pour le Club.

Si toutefois, il arrivait plus tard, que les officiers du Club de Hockey se verraient dans la nécessité de faire appel à la population pour leur aider à "boucler leur budget", les personnes qui seront alors désignées pour recueillir les souscriptions seront munies d'une autorisation écrite pour ce faire et signée par M. le Dr J.-M. Perron, président du Club.

Récompense de \$500.00 offerte par la famille Haakenson

La famille de M. John Haakenson, disparu dans des circonstances mystérieuses vendredi, le 15 novembre, offre une récompense de \$500.00 à quiconque retrouvera le corps ou donnera des informations sérieuses quant au sort de M. Haakenson.

Voici la description du disparu: Taille, 5' 8", cheveux blonds, yeux gris-bleus, âge 56 ans. Portait, le jour de sa disparition un complet gris foncé et un chandail, avec capote en feutre gris. Toutes informations concernant M. Haakenson doivent être communiquées à M. E. Haakenson, 108, 3ème rue, Shawinigan Falls. Téléphone 1167.

M. John Haakenson, qui, depuis plusieurs années, était à l'emploi de la Canada Power & Paper Corporation tel comme contremaître au Département du Sulphite, était un excellent citoyen jouissant de l'estime générale. Le 15 novembre au matin vers 6.45 heures, il partait de chez lui pour se rendre à son travail et depuis il n'a pas été revu. On se perd en conjectures sur ce qui a bien pu lui arriver en cours de route. Pour se rendre à l'usine il passait généralement par le boulevard St-Maurice qui longe la rivière du même nom depuis la quatrième rue jusqu'à l'Avenue Cascadé. M. Haakenson était, paraît-il, sujet à des étourdissements et d'aucuns croient que, pris d'une attaque alors qu'il se trouvait près du St-Maurice, il serait tombé dans la rivière. Ce qui semblerait confirmer, ou du moins donner quelque vraisemblance à cette hypothèse, c'est le fait que le même jour son chapeau a été trouvé dans la rivière, par un M. Gauthier, d'Alma-ville, près du moulin à scie (slasher mill) de la Canada Power & Paper Corp.

La famille de M. Haakenson, est-il besoin de le dire, vit dans des angoisses mortelles depuis la disparition de son chef, aussi on imagine avec quel empressement et quelle gratitude elle recevra toutes informations tendant à éclaircir le mystère qui entoure cette disparition.

Fête des anciens élèves du Collège

L'Amicale des Anciens Elèves du Collège de l'Immaculée-Conception donnera lundi soir prochain, 25 novembre, à l'occasion de la Sainte-Catherine, une grande fête de famille à laquelle tous les anciens sont conviés. Cette fête aura lieu dans la salle académique du Collège à 8.00 hres p.m. Il y aura chant, musique, saynètes... et de la bonne "tiro" canadienne. On s'attend, et avec raison, à un gros succès.

Notes sociales

Son Honneur le Maire H.-J. Nap. Desaulniers, M. l'échevin Henri Desaulniers, agent local de la Shawinigan Water & Power Co., M. A.-E. Guillemette, percepteur du Revenu provincial du district de Shawinigan, et M. Wymann, ingénieur de la Shawinigan Water & Power Co., ont assisté, jeudi soir, au banquet offert par la cité du Cap-de-la-Madeleine.

Mlle Lucienne Thérien et M. Paul-Emile Thérien, de East Angus, ont passé quelques jours en visite chez M. et Mme Henri Thérien.

M. G. D. Lamoulin, surintendant des travaux à la Corporation, en voyage d'affaires à Montréal.

M. et Mme J. Richard sont allés à Montréal ces jours derniers.

Mme J.-A. Frégeau est de retour d'une courte promenade à Montréal.

Parties d'huitres

Les parties d'huitres se sont multipliées chez nous ces derniers temps. Presque toutes nos associations locales de même que quelques sociétés mutuelles ont eu leur fête aux huitres et, chaque fois, ce fut un franc succès. Parmi les plus

récentes, nous citerons celles de la Ligue des Retraités, des Artisans Canadiens-Français, succursale Shawinigan, des Chevaliers de Colomb du 4ème Degré et du Club de Baseball. Nous nous en voudrions de ne pas mentionner aussi la fête aux huitres organisée par notre excellent concitoyen, M. Joseph Drolet, à l'occasion de l'inauguration de son magasin complètement restauré; ce ne fut certes pas la moins réussie. Ceux qui ont eu l'avantage d'y prendre part en savent quelques choses.

Il serait difficile de nier que ces fêtes sont très populaires ici. Il faut dire aussi qu'elles offrent à ceux qui y participent une belle occasion de se recréer dans une charmante intimité et que l'on en conserve longtemps une bonne impression. C'est, croyons-nous, ce qui en assure le succès.

Un cuivroir à St-Marc

Au nom d'un groupe de dames de sa paroisse qui sont toutes disposées à se dévouer pour soulager, au moins dans une certaine mesure, la misère de certaines familles indigentes, M. le curé J.-R.-I. Trudel, de St-Marc, a adressé au Conseil de Ville une requête le priant de bien vouloir fournir à ces personnes charitables un local où elles pourraient maintenir un cuivroir, et de mettre, en outre, à leur disposition des machines à coudre.

Ce généreux projet, tout à l'honneur de celles qui en ont pris l'initiative, a été très bien accueilli de nos édiles et le chef de Police J.-N. Longval a été autorisé à procurer aux dames de St-Marc, soit au Poste No 1, soit même dans une maison privée, un local convenable où elles pourront tenir leur cuivroir.

Même dans notre ville, pourtant assez prospère, la misère règne dans certains foyers et si ces cas ne sont, fort heureusement, pas nombreux, il faut en remercier notre Conseil de Ville, la Shawinigan Welfare Association et nos Conférences St-Vincent de Paul qui très généreusement viennent en aide à nos pauvres. Ce n'est jamais en vain, non plus, que l'on fait appel, en faveur de ces derniers, à la générosité de notre population; elle l'a maintes fois prouvé dans le passé et ceux qui s'occupent d'œuvres de bienfaisance savent qu'ils peuvent encore compter sur elle dans l'avenir.

Octroi de \$300 au Club de Hockey

Par l'entremise de son secrétaire, M. Jos. Béique le Club de Hockey de Shawinigan a adressé au Conseil une demande pour une subvention de \$500.00.

Dans sa lettre, M. Béique souligne le fait que l'an dernier le Club local avait, dans le but de se procurer les fonds nécessaires à son bon fonctionnement, organisé une souscription populaire qui, soit dit en passant, obtint un magnifique succès. Cette année, l'Exécutif du Club a décidé de ne pas tendre la main au public, mais de s'adresser exclusivement au Conseil de Ville et à la Shawinigan Welfare Association pour obtenir les fonds dont il a besoin. D'où cette demande d'un octroi de \$500.00. Nos édiles tout en reconnaissant que le Club de Hockey méritait sans aucun doute d'être encouragé, trouvaient cependant un peu élevée la somme mentionnée dans la lettre de M. Béique. Après quelques discussions, ils s'entendirent sur une subvention de \$300, et une motion à cet effet de M. l'échevin Lucien Bourassa, secondée par M. l'échevin J.-A. Richard, fut adoptée à l'unanimité.

Billets de saison pour le hockey

Des billets de saison, donnant droit d'assister à toutes les parties de hockey qui seront jouées ici, au cours de la prochaine saison, par le Club local, sont maintenant en vente. Les personnes qui désirent s'en procurer voudront bien s'adresser à M. Jos. Desmarais, gérant du Club de Hockey de Shawinigan. Tous les fervents du hockey devraient, semble-t-il, acheter des billets de saison qui offrent à ceux qui les détiennent des avantages appréciables qu'il n'est pas besoin de mentionner ici. Ces billets seront en vente par M. Jos. Desmarais jusqu'au 30 novembre inclusivement; après cette date, on ne pourra plus s'en procurer.

Une amicale des Anciennes de l'Académie St-Bernard

Les anciennes élèves de l'Académie St-Bernard de Shawinigan sont cordialement invitées à se rendre à leur Alma Mater dimanche le 1er décembre prochain, à trois heures et demie de l'après-midi, dans le but de préparer l'organisation d'une Amicale des élèves de cette institution que dirigent

depuis sa fondation, avec tant de zèle, de dévouement et de succès les RR. SS. Grises d'Ottawa. Celles des anciennes qui, pour une raison quelconque, seraient empêchées de prendre part à cette réunion sont priées de bien vouloir faire parvenir leurs noms et adresses à la Révérende Mère Supérieure de l'Académie.

Il ne fait aucun doute que toutes les anciennes élèves de l'Académie St-Bernard accueilleront avec enthousiasme ce projet de fonder une Amicale, qui sera comme un lien les rattachant à leur Alma Mater, et qu'elles répondront avec empressement à l'invitation qui leur est adressée. Les anciennes qui ont pris l'initiative de ce beau geste, que secondent de tout leur cœur, les RR. SS. Grises, méritent des félicitations et nous leur souhaitons bien sincèrement le plus entier succès dans leur organisation.

Honneur au mérite

Mlle Gratia Dupont, ex-institutrice à l'Ecole No 1 du village d'Alma-ville, vient de recevoir du Département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. l'inspecteur J.-A. Goulet, une prime de \$20.00 pour succès obtenu dans l'enseignement. Nos sincères félicitations.

Réorganisation de la Conférence St-Vincent de Paul locale

La conférence St-Vincent de Paul de cette ville, fondée depuis déjà plusieurs années et dont l'action bienfaisante s'est fait si souvent sentir chez nous, vient de subir une réorganisation complète. Jusqu'ici, il n'existait qu'une seule conférence pour toute la ville; à l'avenir chacune de nos trois paroisses aura la sienne propre, avec son président, ses officiers et ses membres. Ces Conférences paroissiales auront toute liberté d'action, mais elles devront cependant faire rapport de leurs activités à un Comité Central composé d'un Président, d'un Secrétaire d'un Trésorier et de trois membres qui seront les présidents des trois corps paroissiaux.

En dotant ainsi chacune de nos paroisses d'une Conférence St-Vincent de Paul, on veut rendre encore plus efficace le travail de cette admirable Société, et le Comité Central servira de trait d'union entre les groupes paroissiaux.

M. P. Ferron, qui depuis quelques années présidait avec beaucoup de tact et de dévouement aux destinées de la Conférence St-Vincent de Paul de Shawinigan, a été élu président du Comité Central, dont le secrétaire est M. Jos. Suzor et le trésorier, M. J.-Bte Trudel.

Les présidents des Conférences paroissiales sont: M. Armand Dumaine, pour St-Bernard; M. Herm. Belle-Isle, pour St-Pierre, et M. l'échevin, Lucien Bourassa, pour St-Marc.

A 7.30 hres vendredi soir, 22 novembre, sera tenue dans la salle du sous-basement de l'église St-Bernard, une réunion à laquelle sont invités à assister tous les paroissiens désirant faire partie de la Conférence St-Vincent de Paul de St-Bernard. Des réunions semblables seront aussi tenues, dans le cours de la semaine, dans les paroisses de St-Pierre et de St-Marc.

Victoire des C. de C. sur le Shawinigan

Nos chevaliers de Colomb, ont remporté une belle victoire sur le Shawinigan dans une rencontre de la Ligue de Quilles de la Vallée du St-Maurice qui a eu lieu mardi soir aux salles du Conseil local des C. de C.

Les gars du Shawinigan, après avoir pris la 1ère partie par 23 points, perdirent la seconde par 21 points et la 3ème par 120.

R. Bourque, capitaine des C. de C., a réalisé le meilleur total avec 545 et G. Michaud, de la même équipe a joué la plus forte partie simple avec 202. L. Bouchard a décroché son 500, mais tout juste. Du côté du Shawinigan, trois joueurs: Comtois, A. et O. Salois ont également roulé 500, mais leur coéquipier, Laurent, s'est montré plutôt faible.

Détail des parties:

Shawinigan			
Tremblay	168	163	123
Salois O.	151	171	186
Comtois	153	178	182
Laurent	128	145	91
Salois A.	180	168	155
780 815 737 2332			
C. de C.			
Lebrun E.	135	134	181
Michaud G.	173	202	144
Bouchard	133	185	182
Racine D.	133	130	265
Chevalier J.	171	171	171
Bourque R.	181	185	179
737 836 857 2450			

Un blanchissage

Dans une rencontre de la Ligue de quilles de la cité, les C. de C. ont infligé un blanchissage à l'équipe du Baseball. La dernière partie a cependant été excessivement contestée, les C. de C. ne l'emportant sur leurs adversaires que par un point.

Michaud a été le héros de la circonstance en enregistrant un total de 584 avec une partie simple de 225. J. Chevalier, qui pilotait l'équipe des C. de C. ce soir-là, a roulé pour sa part un total de 513. Du côté du Baseball, E. Lebrun et R. Gélins ont joué respectivement 524 et 521.

Baseball (1)

Tremblay R.	160	137	188	485
Michaud	155	158	145	458
Gélins J.-R.	161	185	175	521
Guay P.	118	180	168	466
Lebrun E.	162	157	205	524
756 817 881 2454				

C. de C. (2)

Bouchard L.	159	166	174	499
Michaud M.	193	166	225	584
Bourque R.	173	180	145	498
Desmarais L.	145	159	178	482
Chevalier J.	177	176	160	513
847 847 882 2576				

LA BAIE SHAWINIGAN

Décès de Mme G.-A. Yelle

De nombreux parents et amis rendent un dernier hommage à leur estimée concitoyenne, Mme G.-A. Yelle, née Blanche Blanchard, qui était une véritable chrétienne, une épouse modèle et une mère dévouée.

Mme Yelle était estimée de tous et ne comptait que de nombreux amis.

Le convoi funéraire se mit en marche avec Bannière du Tiers-Ordre en tête, qui était portée par deux membres de la Fraternité: MM. Euclide Lajoie et Henri Matteau. Portaient les rubans: Mmes Jos.-H. Samson, Adèle Grenier, Henri Matteau, Napoléon Gagnon, Euclide Lajoie, M. Pierre St-Louis portait le drapeau des Artisans.

Ses importantes funérailles eurent lieu en notre église paroissiale qui avait pour la circonstance revêtu ses plus riches tentures de deuil.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé D. Grenier, vicaire. Le service fut chanté par M. l'abbé J.-A. Lupien, curé, assisté de MM. les Abbés Desjardins, de St-Pierre de Shawinigan, D.-C. Grenier, comme diacre et sous-diacre. Au chœur de l'orgue, la chorale sous l'habile direction de M. J.-E. Bellemare, rendit pieusement la messe des morts et avait comme solistes: MM. Willie Peterson, Adrien Lord, Origène Lord, Zénopliel Paquin, Oscar Marneau, G. Bellemare, A. l'Offertoire, M. J.-E. Bellemare rendit avec âme, l'Adieu de Schubert. M. Albert Papillon, organiste touchait l'orgue.

Les porteurs étaient: MM. Georges, Ernest et Alfred Liard, Léo Paquette, Arthur Comau et Elzéar Coriveau.

Accompagnaient les porteurs: Mmes Joseph Lajoie, Arthur Papillon, Azarie, Lacombe et Elzéar Vallée. La quête fut faite par MM. Arthur Comau et Elzéar Coriveau, Mmes Azarie Lacombe et Arthur Papillon. Accompagnaient la dépouille mortelle: son époux, M. G.-A. Yelle, son fils Roland, ses fillettes Claire, Jacqueline et Thérèse; son père et sa mère, M. et Mme Fabien Blanchard, son frère M. Fabien Blanchard, jr; ses sœurs Mmes Aurore et Cécile Blanchard, Mme E. David, de Montréal; ses beaux-frères, Rod. Frère E. Yelle, c.s.v., de Montréal; M. J.-E. Bellemare, ses belles-sœurs Révé. Sœur Marguerite Bourgeois, de l'Hôpital St-Enseigne de Joliette; Mmes Ovide Bellemare, de St-Etienne des Grès, J.-E. Bellemare; ses oncles et tantes: MM. Ernest Liard, de St-Alexis, Montcalm; Elzéar Coriveau, de Grand-Mère; Arthur Comau, des Chutes Shawinigan; M. et Mme Alfred Liard, de St-Alexis, Montcalm; Mmes Rose-Anna Blanchard, de Grand-Mère; A. Lapalme, de Montréal; Mmes Maxime Garceau, de Grand-Mère; et Alfred Doucet; ses cousins et cousines: MM. et Mmes Léo Paquette, de Montréal; M. Béliveau, J.-Nap. Comau, des Chutes Shawinigan; Mmes R. Lachapelle, de Montréal; MM. et Mmes Lucien et Alfred Doucet, des Chutes Shawinigan; ses neveux et nièces: MM. Fernand Lesage, de Shawinigan; Germain, Léon et Ambroise Bellemare, Eugène et André, Bellemare; Sœur André du Bon-Pasteur, des SS. de la Providence, de Montréal; MM. et Mmes Médéric, Alfred, Elzéar et Edmond Garceau, de Grand-Mère; Mlle A. Bellemare;

Représentés dans l'assistance: les Filles de Jésus, M. Jos. Garceau, M.D., de Shawinigan; Emile Matteau, de St-Marc; Tréfilé Pothier et Philibert Dumas, d'Alma-ville; J.-A. Bellemare, J. Levasseur, Ugel Lebeau, Art. Wood, Willie Lafrenière, Alcide Bellefleur, F. Blais, S. Boucher, Georges Pagé, A. Laing, G.-A. McKenzie, Léopold Plante, Lucien Lefebvre.

M. et Mme A. Matte, Mme Arthur Ferland, Mmes St-Hilaire Poirier & Langlois, des Chutes Shawinigan, MM. God. Lord, A. Jacob, Alphonse Lafrenière, MM. Albany Boucher, E. Gabana, Rosario Papillon, Ad. Blais, Arthur Vallée, Donias Melançon, Arthur Marotte, Dolphis Grenier, Germain Gélins.

Mmes Georges Lajoie, Léonidas Laroche, Félix Veillette, Noé Marchand, Alfred Viboux, Les Georges Boisvert, Alcide Bourassa, Oscar Marneau, Albany Gendreau, Rosaire Bédard, Arthur Bourassa, Albert Ménard, Mme E. Béliveau, d'Alma-ville et sa fille Lucille, Mmes D. Lupien, Hector Bellefleur, Alfred Bolduc, Arthur Marneau, Willy Chrétien, Mme Euchariste Boucher, C. Filion, MM. Josaphat Lapointe, Alphonse Brissette, Edmond Bourassa, Mmes Alma Grenier, Graziella Laberge, Fernande Ménard, Marie-Ange Lajoie, Dorée Samson, Mmes Fafard, Florence Boisvert, Yvette Ricard, Mmes Thomas Grenier, L. Brissette, Jos. Lafrance, Hervy Thiffault, Eugène Lemay, B. Fafard, Joseph Laliberté, M. et Mme Joseph Blais etc.

Couronnes de fleurs.

Le Club des Opérateurs de la Shawinigan Water & Power Co., Les Employés de la Shawinigan Water & Power Co.

Offrandes de Messes:

L'Ecole supérieure St-Louis, Montréal, La Fraternité du Tiers-Ordre, M. Fabien Blanchard, Montréal, M. et Mme E. David, Montréal, La famille Alfred Liard, St-Alexis, Montcalm, Mme Rose-Anna Blanchard, Montréal, Mme Georgiana Blanchard, Montréal, Mmes Lucier et Marien, Montréal, M. J.-E. Bellemare, M. et Mme J.-P. Tremblay, des Chutes Shawinigan, Mmes Employées au magasin R.-P. Hé-

bert, les Chutes Shawinigan, M. et Mme Joseph Lajoie.

Bouquets spirituels:

Le Personnel et l'Infirmerie de l'Hôpital St-Enseigne de Joliette, L'Ecole Supérieure St-Louis, Montréal, Classes 9ème C. et 9ème D., de l'Ecole supérieure, St-Louis de Montréal, élèves du R. Frère E. Yelle, Les Filles de Jésus, M. Roland Yelle, MM. A. et C. Comau, M. et Mme Alfred Garceau, de Grand-Mère, La famille Elzéar Coriveau, de Grand-Mère, Mlle Chevrier, de Montréal, M. Edm.-R. Bellemare, Montréal, M. Thomas Bellemare et sa famille, La famille Victor Lavolette, de Grand-Mère, M. et Mme Fernand Lesage, La famille Azarie Lacombe, la famille Albert Ménard, Mme Nap. Gagnon, les familles Joseph Laliberté, Joseph Samson, Albany Boucher, M. Lucien Lefebvre, MM. et Mmes Rosario Lacombe, Rod. Arseneault, J.-A. Bellemare.

Sympathies

Rév. Frère Pacôme, o.f.m., Québec; Révé. Mère Marie-Louise des Anges, des Filles de Jésus, Sayabec; Révé. Sœur Thomas du Sauveur, de l'Hôpital du Sacré-Cœur à Cartier-Ville; M. le Député Frigon, Shawinigan; M. L.-A. Cyr, pharmacien, Shawinigan; Mme P. Garceau, M. et Mme Médéric Garceau, la famille Edm. Garceau, de Grand-Mère; MM. et Mmes Gédéon Morel, de St-Boniface; Willie Chrétien, M. et Mme Léonidas Laroche, et leur famille; M. J.-Alphonse Lafrenière, les familles F. Veillette, Alphonse Jacob, M. Léopold Plante, MM. et Mmes E. et G. Lajoie, Mlle Yvonne Coriveau, Les Trois-Rivières; La Banque Canadienne du Commerce, Shawinigan; Mme Sévère Les Trois-Rivières; M. Georges Mercier, Shawinigan.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux inconsolable, deux fils Roland et Marcel; cinq filles, Claire, Jacqueline, Thérèse, Gabrielle et Solange; son père et sa mère, M. et Mme Fabien Blanchard, deux frères: MM. Sylvio Bourgeois, et Fabien Blanchard, jr, de Montréal; trois sœurs, Mme E. David, Mmes Aurore et Cécile Blanchard, de Montréal, et un grand nombre d'autres.

A M. G.-A. Yelle et à sa famille, nos profondes sympathies.

Ce mélange exhale l'arome de l'arbuste en fleur

LE THÉ "SALADA"

MÉLANGE ORANGE PEKOE

Tout frais des plantations

Le De Forest Crosley Invader

\$185

complet
Termes faciles

8 lampes—Cabinet moderne en métal style nouveau—Haut parleur dynamique dans une chambre acoustique spéciale.

Valeur exceptionnelle

LINDSAY'S

C.W. LINDSAY & CO. LIMITED

J.-E. GREGOIRE, Gérant

134, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

Représentant à Grand-Mère et à Shawinigan Falls, de même que salle d'échantillons: M. E. PINEL, 91, 2ème rue, Shawinigan Falls. Téléphone: 527-j



De la Lecture pour tous, Jeunes et Vieux

Les belles histoires

HISTOIRE D'UN PETIT MOUSSE

Il y a environ cent soixante ans, on se battait beaucoup sur mer; les corsaires étaient nombreux et la police maritime assez rudimentaire. Lorsqu'un navire avait besoin de marins, il recrutait de force les premiers venus et les enrôlait, que cela leur plût ou non. Cependant, d'après la loi, on ne pouvait prendre ni le capitaine ni le mousse.

Or, sur un navire de commerce anglais, qui faisait le cabotage, se trouvait comme mousse un jeune garçon de quatorze ans, nommé John, qui accomplissait bravement son service, si dur qu'il fût.

Aimable, complaisant, doté d'un cœur excellent, il était aimé de tous ses grands camarades: l'un deux surtout l'avait pris en amitié, c'était un Irlandais nommé Sayer, marié et père de cinq enfants en bas âge; la mère était constamment souffrante et toute la pauvre famille ne vivait que du gain du père. Sayer parlait souvent des siens à John qui l'écoutait avec intérêt et le consolait de son mieux quand il le voyait mélancolique et soucieux pour l'avenir de ceux qui lui étaient chers.

Certain jour que le bateau, après avoir déposé une cargaison dans un petit port de la côte anglaise, retournait à son point d'attache, la route lui fut soudainement barrée par un bâtiment de la marine royale qui lui intima l'ordre de s'arrêter.

Le cabotier obéit. Un capitaine enrôleur monta à son bord et, au nom du Roi ordonna que tout l'équipage quittât le service pour lequel il était engagé et le suivit immédiatement sur le navire de guerre, à l'exception bien entendu, du capitaine et du mousse.

Il n'y avait pas à discuter. Les matelots rassemblèrent en hâte leur modeste bagage et se préparèrent à accompagner le capitaine.

Un seul ne pouvait s'y résigner de bonne grâce. C'était le pauvre Sayer.

Il n'était pas moins brave qu'un autre et ce n'était pas la perspective d'aller se battre qui l'effrayait, mais il pensait à sa pauvre famille. Que deviendrait-elle, s'il était tué? Sa femme si languissante ne pourrait sans doute pas surmonter sa douleur et ses pauvres enfants seraient orphelins et misérables.

Sayer, au désespoir ne put maîtriser sa douleur; il fondit en larmes.

Le petit John le regardait avec une affliction profonde, ne sachant que faire pour le consoler. Soudain une idée germa dans sa tête. Les yeux brillants, il s'avança vers le capitaine recruteur:

— Si vous plaît, capitaine, dit-il, qu'y a-t-il mon garçon?

— Est-ce que vous ne voudriez pas m'enrôler à la place de cet homme qui pleure là-bas?

— Mais tu es trop jeune, John se redressa.

— J'ai près de quinze ans, capitaine, et si je suis jeune, je suis grand et fort. J'en vauds bien un autre, allez!

— Tu vauds certainement mieux qu'un homme qui larmoie, fit le capitaine, lequel n'était pas sentimental; je n'aime pas les pleurnicheurs ajouta-t-il, en regardant Sayer avec dédain; mais tu sais que si tu t'enrôles au service de Sa Gracieuse Majesté, il y aura des coups à donner et à recevoir et peut-être la peau à laisser?

— Cela ne fait rien, capitaine, à la grâce de Dieu! Je demande à être pris en remplacement de Sayer.

— C'est bon, mon garçon, je n'y vois pas d'inconvénient; mais pour quoi veux-tu partir à sa place?

— Il y a une femme et cinq enfants qu'il faut vivre, et moi je suis seul au monde; alors vous voyez bien que si j'y a un mauvais coup à recevoir, il vaut mieux que ce soit pour moi que pour lui.

— Tu es un brave cœur, et tu feras sûrement un bon soldat! Alors, fais vite ton paquet, et embarquons.

— Merci, capitaine, fit John enchanté.

En deux bonds il fut auprès de Sayer auquel il conta ce qu'il était passé. Le pauvre père de famille ne voulait pas accepter le généreux sacrifice du mousse; mais celui-ci ne lui laissa pas le loisir de discuter. Le temps pressait. En quelques

minutes il eut ramassé ses hardes, et après avoir embrassé bien fort Sayer qui pleurait toujours, mais maintenant d'émotion et de joie, il sauta dans le canot qui devait le conduire à bord du navire de guerre.

La bonne action du petit mousse devait avoir sa récompense.

Lorsque l'équipage arriva sur le bâtiment, le capitaine recruteur raconta au commandant ce qui s'était passé et lui présenta John.

Le commandant, enchanté de la belle conduite et des nobles sentiments du mousse, l'attacha immédiatement à son état-major.

Par la suite, il prit plaisir à le faire causer, et ravi de son intelligence et de la fermeté de son caractère, il lui donna les moyens d'acquiescer, peu à peu, l'instruction qui lui manquait.

John travailla avec ardeur, maniant avec une égale facilité le sextant et la hache abordage, il se distinguait si bien qu'il conquit les uns après les autres tous les grades dans la marine, jusqu'à celui d'amiral.

Le jour où il fut nommé à ce commandement suprême, il reçut d'Irlande un paquet volumineux. L'enveloppe ouverte le laissa apercevoir un vaisseau en miniature, véritable bijou en bois sculpté, fouillé d'une exécution merveilleuse, et auquel il ne manquait ni un haubour ni un canon. La coque portait cette inscription touchante: A notre bienfaiteur. Les enfants de Sayer.

C'étaient en effet, les fils de l'Irlandais qui, reconnaissants à celui qui leur avait conservé leur père, et ayant appris la haute fortune à laquelle il était parvenu, avait voulu lui offrir un témoignage de leur gratitude. Ils avaient tous travaillé, dans leurs moments de loisir, à ce bateau qui était devenu un véritable objet d'art.

Vivement ému, l'amiral voulut faire la connaissance des enfants de son ancien camarade. Il apprit d'eux que celui-ci était mort depuis plusieurs années.

Ses fils et filles étaient établis et mariés, à l'exception d'un seul, qui exerçait le métier aléatoire de pêcheur sur le littoral.

L'amiral l'attacha à sa personne et ils naviguèrent de longues années ensemble sur les vaisseaux du roi. Ce fut en 1790 que mourut l'amiral anglais John Campbell, estimé et pleuré de tous ceux qui l'avaient connu et servi.

Le petit navire sculpté resta en possession de ses héritiers et fut, plus tard, légué à un musée.

Valdor

Les nébuleuses

Par un beau soir de printemps, j'allai voir ma petite amie Betty. Sa mère, le front soucieux, me dit: «La pauvre enfant est dans ses mauvais moments...» Dans le jardin, Betty me reçut sans joie. La conversation s'annonça difficile.

«Que dire à une fille de vingt ans qu'un stupide accident immobilise pour longtemps... pour toujours, peut-être?... Il est des heures où l'on sent que toute tentative de consolation serait vaine. Betty, ne prête aucune attention à moi; son regard suit sa sœur qui s'éloigne au bras de son fiancé... Je dois à tout prix rompre le silence et, comme je cherche une inspiration, j'aperçois soudain, oubliée sur l'appui d'une fenêtre, une paire de jumelles. Et je m'exclame:

— Betty, vous avez là une belle lorgnette...»

«C'est un souvenir de mon oncle le commandant...»

Elles doivent être bonnes!

— Je l'ignore. Je ne m'en sers jamais. Je ne vais ni aux courses, ni au théâtre...

Comme si je n'avais pas entendu les tristes paroles de ma petite amie, je me lève pour m'emparer de la lorgnette et je la braque vers le ciel, merveilleusement constellé. Betty a remarqué mon geste et s'étonne.

— Que voyez-vous au ciel?

— Je regarde les étoiles. Tenez, Betty, voyez à votre tour. Dans ce coin de bleu, où l'œil ne distingue rien, la jumelle va vous révéler un groupe d'étoiles.

Betty, tirée de sa torpeur, règle la lorgnette à sa vue et se met à fouiller les cieux; devant le fourmillement des fleurs sidérales, l'enfant murmure:

— Mon Dieu! que d'étoiles! quel nombre incalculable!...

— Mais la voilà qui scrute la Voie lactée, écharpe aérienne de la nuit...

— Qu'est-ce que la Voie lactée?

Est-ce une nébuleuse? Mais d'abord, qu'entend-on par nébuleuse, dites-moi, madame?

Trop heureuse de voir Betty éclipser à ses sombres pensées, je m'empresse de répondre:

— Petite fille, la Voie lactée est une nébuleuse, si par ce mot on désigne un amas d'étoiles indistinctes. Ainsi en jugent les profanes que nous sommes... Mais les astronomes nous apprennent que les nébuleuses sont des taches lumineuses dans lesquelles les plus puissants instruments ne permettent pas de distinguer autre chose qu'un nuage, entouré de masses gazeuses incandescentes et affectant souvent des formes singulières.

— La Voie lactée m'apparaît comme un arc de gaze blanchâtre.

— En réalité, cette arche n'est qu'une portion du grand cercle que trace la Voie lactée autour du ciel entier... Si vous regardiez au télescope ce sillage lacté, des millions s'offriraient à votre examen. Ces étoiles paraissent se toucher, tellement elles sont serrées. C'est à dire qu'elles se projettent les unes devant les autres à notre regard, alors que les distances fantastiques les séparent. D'ailleurs, petite fille, nous sommes dans la Voie lactée, dont notre soleil est une étoile, et non des plus grosses et des plus belles...

— Oh! que l'on se sent petit en présence d'une telle conception!

— Oui et non. Il n'y a rien de grand ni de petit dans l'univers. Mais revenons à la Voie lactée dont la lumière met à franchir la plus grande largeur, de 150,000 à 200,000 années, à raison de 300,000 kilomètres par seconde. Ainsi, la lumière qui nous parvient de ces astres, en est partie il y a 2,000 siècles. Et peut-être quelques-uns d'entre ces astres n'existent-ils plus depuis longtemps qu'ils nous envoient leurs rayons lumineux.

La Voie lactée comprend un grand nombre d'amas d'étoiles ou, si vous le voulez, d'étoiles associées, que le télescope parvient à distinguer. Les nébuleuses proprement dites, de constitution gazeuse, y sont rares. Camille Flammarion le fait remarquer, là où les étoiles sont clairsemées, apparaissent les nébuleuses, «comme si elles avaient absorbé la matière dont les étoiles sont formées.» William Herschel, étudiant les nébuleuses devenus rares, disait à son secrétaire: «Préparez-vous à écrire, les nébuleuses vont arriver...»

— William Herschel, est-ce le grand astronome anglais?

— Oui; sa sœur Caroline et lui vinrent de Hanovre en Angleterre, à la fin du XVIIIe siècle, en qualité de musiciens. Mais Herschel se découvrit une vocation d'astronome et il trouva dans sa sœur une aide précieuse. Caroline, pensionnée par le roi Georges III, mourut en 1848, presque centenaire.

— Il y eut donc des femmes astronomes?

— Certainement. Entre autres, Mme Lind s'associa, elle aussi, aux travaux de William Herschel; Sophie Brahe seconda son frère Tycho le fameux astronome danois; Catherine Scarpellini fut la collaboratrice de son oncle; Mme Rumker, de son mari. Aux États-Unis, Miss Maria Mitchell dirigea un observatoire. Enfin, de nos jours, Mme Gabrielle Camille Flammarion ne continue-t-elle pas l'œuvre de son époux disparu?...

Dans les observatoires, des travaux délicats sont confiés à des femmes. Et quoi d'étonnant à cela? Uranie est femme, Uranie est l'une des muses les plus belles et les plus gracieuses...

— Quand je vous ai interrompue, vous disiez donc, madame, que William Herschel étudia les nébuleuses.

— Nous lui devons, en effet, l'astronomie des étoiles. Et il remarqua, au-dessus et au-dessous de la Voie lactée, des taches gazeuses, des taches formées de matière cosmique, de dimensions prodigieuses et d'aspect très divers. Les nébuleuses extragalactiques sont extrêmement étendues. En somme, ce doivent être des systèmes analogues à la Voie lactée.

— Vous me faites frémir devant l'infini!... Ces nébuleuses, a-t-on pu les compter?

— On les compte par centaines de mille. Peut-être le nombre des nébuleuses perçues actuellement est-il de deux millions...

— Connait-on leurs formes?

— On les connaît, et la photographie a rendu familière l'image des plus fameuses. Les unes présentent un aspect étrange, telle est

la nébuleuse d'Orion, fort remarquable, et dont la matière gazeuse, incandescente, brille d'un éclat verdâtre; à elle seule, cette nébuleuse couvre un espace beaucoup plus vaste que notre pauvre petit système planétaire tout entier. D'autres nébuleuses affectent des formes régulières d'anneau, de disque et d'ellipse. Ainsi, dans la grande Ourse se voit une nébuleuse ronde, ayant à son centre deux étoiles cerclées de noir, qu'il faut songer à une tête de chouette. Dans la constellation du Lion, une nébuleuse elliptique, à noyau central, s'enroule de gaze flamboyante. Dans le Dragon, un anneau brillant s'enlève de lumière vaporeuse.

— J'ai entendu parler des nébuleuses en spirale.

— Elles sont inambrables. La Voie lactée, elle-même, forme une double spirale. D'un noyau partent deux bras tournant dans le même sens. Il y a des spirales simples et d'autres compliquées, en tourbillon. Il y a aussi les nébuleuses barrées qui montrent une barre traversant le noyau et se terminant par deux spirales... Suivant leur éloignement, les nébuleuses ont plus ou moins d'éclat.

— Mais enfin, comment sont nées ces nébuleuses?

— On suppose qu'elles sont le résultat de la condensation de la matière cosmique répandue dans l'espace. Un ou des noyaux se forment dans ces nébulosités; par condensation continue, ces noyaux deviennent des étoiles qui s'attirent et se groupent. De la sorte, naissent les soleils qui condensent et vivifient les planètes, leurs filles. Dans les gaz qui constituent la nébuleuse dominent l'azote et l'hydrogène. En un mot, une activité inimaginable règne dans l'univers. Tout y est travail et mouvement...

Betty m'écoute en cherchant dans la voûte étoilée quelque motif nouveau d'admiration. Elle veut interroger encore, mais il est tard et l'heure du sommeil est venue.

— Madame, ne pourriez-vous me procurer quelques livres et une lunette d'amateur; cela me ferait tant plaisir.

— J'allais vous le proposer, petite amie. Et maintenant, allez rêver d'étoiles et de nébuleuses.

L'enfant ne sera pas la première que la science de Proclée aura consolée.

Grand'Mère

Au Conseil municipal de Grand'Mère

Le conseil municipal de notre cité a tenu récemment une assemblée sous la présidence de M. le Maire J.-E. Guibord. MM. les échevins Georges Trotter, J.-O. Pelletier, Louis Trépanier et A.-E. Lampron étaient aussi présents.

Vente de débentures de gré à gré autorisée

Le secrétaire donne lecture au conseil d'une lettre du sous-ministre des affaires municipales informant le conseil qu'il autorise la vente de gré à gré de l'émission de débentures au montant de \$30,000 à raison de 96 plus les intérêts accrus. On sait qu'un financier local M. Florido Matteau s'est porté acquéreur de cette émission au prix sus-indiqué.

Substitution aux rôles

Autorisation est donnée au secrétaire-trésorier de substituer sur les rôles d'évaluation et de perception de la cité, le nom de M. Alph. Rivard à celui de M. Edmond Ricard pour une propriété située rue St-Joseph, et le nom de M. Armand Boisvert à celui de M. J.-B. Boisvert pour une propriété située au no 86 de la rue Du Sault.

Réclamation rejetée

Réclamation de M. Philippe Jumeau, au montant de \$25.00 en compensation de son jardin qu'il n'a pu faire l'été dernier, par suites des travaux d'élargissement à la rue St-Louis. Cette réclamation est rejetée.

Remerciements au conseil

Lettre de Mme J.-L. Champigny secrétaire de l'Association des Dames charitables de la ville, au nom de l'association, remerciant le conseil de sa générosité en faveur de la

grande tombola qui vient d'être tenue pour les pauvres de la ville.

Une requête

Lecture d'une requête de M. J.-A. Robert et autres contribuables de la cité demandant de faire disparaître les poteaux de lumière et de téléphone lors des travaux de pavage permanent que l'on fera le printemps prochain dans la rue St-Louis. Cette requête est gardée sous considération.

Le Gérant de la Cité M. J.-A. Bernier présente au conseil un rapport écrit sur les activités des différents départements municipaux durant les mois d'août, septembre et octobre dernier.

Projet d'annexion de Ste-Flore

Est

Une requête est présentée au conseil par les contribuables de la municipalité voisine, Ste-Flore-Est demandant leur annexion à la cité de Grand'Mère. Cette requête est gardée sous considération pour étude à son mérite.

La route d'hiver Grand'Mère à Trois-Rivières ne sera pas entretenue cet hiver

Le secrétaire donne communication d'une lettre du sous-ministre de la Voirie, adressée à M. le Gérant Bernier, avisant ce dernier, que en réponse à sa requête le Département de la Voirie n'est pas en position de faire les dépenses que nécessiterait durant la saison d'hiver, l'entretien de la route Grand'Mère à Trois-Rivières.

Règlements d'emprunt

M. l'échevin J.-O. Pelletier donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée régulière du conseil il proposera l'adoption d'un règlement d'emprunt au montant de \$84,000.00 destiné à payer la balance du coût du pont et le surplus du coût des pavages permanents autorisés par le Règlement no 265.

M. l'échevin Georges Trotter donne aussi avis de motion qu'à la prochaine assemblée régulière du conseil il proposera l'adoption d'un règlement d'emprunt au montant de \$275,000.00 destiné à payer le coût d'améliorations et de travaux permanents projetés dans la cité de Grand'Mère, tels que pavages, égouts, aqueducs, trottoirs, marché etc.

Préparation d'un bill qui sera présenté à la Législature.

Le conseil charge M. l'avocat Auguste Desilets, de cette ville, de préparer les procédures nécessaires pour la présentation, à la Législature, d'un Bill qui décrètera que les propriétés appartenant autrefois à la Laurendine Power Co. et maintenant à la Shawinigan Water & Power Co., sont et seront dorénavant comprises dans les limites de la Cité de Grand'Mère.

La paroisse de St-Paul de Grand'Mère compte 5,444 âmes

Nos autorités religieuses de la paroisse St-Paul de Grand'Mère viennent de terminer la compilation du dernier recensement de la

paroisse fait dernièrement. Il a porté d'après ce recensement que la paroisse St-Paul de Grand'Mère compte 980 familles en opposition à 953 que donnait le recensement de l'an dernier, il y a donc augmentation de 27 familles. La population totale catholique de la paroisse compte 5,444 personnes, dont 4,231 communiant et 1,213 non-communiant. L'an dernier la population totale se chiffrait à 5,391. Chez les protestants on compte approximativement 80 familles avec une population totale de 300 âmes. Ces chiffres, nous le ferons remarquer, ne comptent pas la population réelle de la cité de Grand'Mère, attendu qu'une grande partie de la paroisse St-Jean-Baptiste se trouve située dans les limites de notre cité.

se trouve située dans les limites de notre cité.

En hiver pour c'e l'on

La récente tempête de neige que nous avons eue nous laisse entendre que nous sommes en hiver pour de bon. Déjà bon nombre de sleighs sont sortis, mais nos nombreux automobilistes n'ont pas encore dit adieu à leur sport favori. Il est tout probable que beaucoup d'entre eux essaieront de s'en servir tout l'hiver, surtout, si comme le ruineur le vent, la route Grand'Mère à Trois-Rivières est tenue carrossable durant la saison d'hiver.

LA SANTE DE VOS ENFANTS

Y songez-vous, chère Madame, en les laissant partir pour l'école après un déjeuner pris souvent à la hâte! Vous pourriez être tranquille si le matin, qu'ils soient en retard ou non, vous leur servez des mets qui viennent de chez

Uldéric Carignan

Epicier

(Agent pour les Liqueurs Christin)

22, Badeaux,

Phone 122-1749

La poudre Tiny Tot pour Bébé

25c

LA PHARMACIE WILLIAMS

22, rue Hart

Seul Agent pour les remèdes Rexall

Téléphone No 1 et Chocolats Billie Burke

Téléphone: Bureau 919

Résidence: 606

HEURES DE BUREAU:

Tous les jours: de 1.30 à 4.30 p.m.

Le soir: MARDI et VENDREDI

de 7.00 à 8.00 p.m.

Dr Ls-Georges Godin

SPECIALISTE

MALADIES des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge

8a RUE HART,

LES TROIS-RIVIERES

Vous obtenez toujours plus de vraie bonne Qualité pour votre argent

quand vous achetez le bon vieux

PEG TOP

Paquet commode 5 pour 25¢

Qualité maintenue pendant 50 ans

SAINT-JUSTIN

Visite du Tiers-Ordre Franciscain

Dimanche dernier et les jours suivants, le Rév. Père Raphaël, O.F.M., était dans notre paroisse pour prêcher le Triduum du Tiers-Ordre.

Le Rév. Père dans ses trop courtes instructions, a su bien faire pénétrer dans l'âme des fidèles, la grandeur et les avantages du Tiers-Ordre franciscain, en nous racontant brièvement quelques traits de la vie de son fondateur, saint François d'Assise.

Lundi, malgré qu'une tempête de neige et de grêle nous pinçait à la figure, un bon nombre de paroissiens s'est fait un devoir d'assister aux offices et ont attiré du prédicateur ses félicitations.

Ont revêtu le saint habit au cours de la visite: Mme Joseph Laurent, Mlle Cécile Clement, Alice Abel, Anna-Marie et Aline Lefebvre.

Ont fait profession: Mmes Albert Lessard, Edouard Vallerand, Joseph Masson, Léonard Lafrenière, Albert Ludoceur, M. David Dabé, Mlle Régina Alarie, Simone Philibert, Simone Alarie, Blanche Plante, Fernande Lebeau, Cécile Morin et Rachel Alarie.

Au cours de la visite, le Rév. Père a procédé aux élections d'un nouveau directoire dont voici les noms des élus: Présidente, Mme Vve Charles Francoeur; Assistante-présidente, Mme Adélaïde Bastien, (du village); Maître des novices: M. Pierre Baril; Secrétaire-trésorier: Mlle Alice Chapdelaine; Infirmière: Mme Charles Casaubon; Assistante infirmière: Mme J.-L. Paquin; Infirmier: M. Charles Casaubon; Sacristines: Mlle Delima St-Antoine, Espérance Morin, Discrets: MM. Joseph Plante, Edmond Ludoceur, Séverin Philibert, Discrets: Mme Adélaïde Morin, Mme Louis Rinfret, Organiste et directrice du chant: Mme Adélaïde Lafrenière.

Anniversaire

A l'occasion du 17e anniversaire de naissance de Mlle Simone Paquin, étaient présents: M. et Mme Simon Paquin, Mlle Simone Paquin, M. Marcel Lemyre, Mlle Alice Paquin, de St-Justin; M. Denis Dupuis, de Maskinongé; Mlle Marie-Anne Philibert, M. Paul Bussières, Mlle Juliette Paquette, M. Aristide Bussières, Mlle Marie-Simonne Philibert, M. Paul Lemyre, Mlle Florence Philibert, M. Henri Lajoie, Mlle Irène Bussières, Régina Alarie, Marie-Rose Lajoie, Emilienne Clement, tous de St-Justin.

Au Congrès de l'U. C. C.

M. l'abbé Emile Cloutier, curé, M. Hervé Francoeur, de passage à Montréal pour le Congrès de l'Union Catholique des Cultivateurs.

Divers

Mlle Cécile Lemyre de passage à Shawinigan.

Mlle Régina Alarie de passage au Cap-de-la-Madeleine et à St-Louis de France.

Première neige

Lundi, la neige est tombée avec une allure nous faisant croire qu'elle veut rester. Grande joie pour les enfants, lors qu'ils voient la terre recouverte de son manteau immaculé, car depuis longtemps ils rêvaient de sortir leurs traîneaux.

ST-STANISLAS

Jeudi le 14 novembre, eurent lieu ici les funérailles de M. François Gervais, âgé de 19 ans et six mois, aoyé accidentellement à Genard, Ontario. C'était le fils de M. et Mme Gédéon Gervais. La levée du corps fut faite par M. le curé J.-E. Héroux, et le service fut chanté par M. le vicar J. Marinéau. Le choeur de chant exécuta la messe des morts de M. l'abbé J. Panneton et Mlle Rachel Monaghan chanta "Je me voyais au milieu de ma course".

La quête fut faite par MM. Napoléon et Joseph Cossette, cousins du défunt.

Il laissa pour le pleurer son père et sa mère M. et Mme Gédéon Gervais, ses frères Charles, Saul, Renaudo, Jean-Louis; ses sœurs Mme Oscar Nobert, née Bertha; Renaudo, Alice.

Il fut porté par MM. Napoléon et Joseph Cossette, Charles Borneau Brouillette et François Desjardins; le corbillard était conduit par M. Donat Trudel.

On remarquait entre ceux-ci plus haut mentionnés: M. et Mme Anthime Lefebvre, de St-Séverin; M. et Mme Georges Carpentier, M. Uldoric Gervais, Mlle Olive Gervais, Mlle Oéline Cossette, MM. Maurice et Benoît Carpentier et Mlle Florida Carpentier, MM. et Mmes J.-B. Boenfant, Taneré de Tossaint, Mme Vve Joseph Trudel, MM. et Mme Lucien Brouillette, Ernest Brouillette, M. Fernand Cossette, Mlle Yvette Cossette, Mme Vve Georges Brouillette, Mlle Marie-Anne et Rosa Brouillette, M. et Mme Borneau Desjardins, Mme Vve François Desjardins, M. William Magny, Mlle Yvette Magny et Adea Monaghan, M. Léonold Monaghan, M. et Mme William Guillemette, M. et Mme Michel Trudel, Mme Vve Emilien Germain, M. M. Alfred et Stanislas Germain, M. M. Alfred et Richard Trudel, Mme Vve Georges St-Arnaud, Mlle Angèle Joseph St-Arnaud, Mme Joseph Monaghan, M. et Mme Wilfred Monaghan, Mme Gerard Trudel, Mlle Freddie Charest et Mmes Henri et Louis Veillet, M. et Mme Ovide Châteaufort, Mme Emilie Thifault et une foule d'autres.

Nos sympathies à la famille éplorée.

ST-PAULIN

Succès dans l'enseignement

Sincères félicitations à Mlle Aurèle Allard, institutrice au Rensselaire, qui reçut du Département de l'Instruction Publique, la jolie prime de \$20.00 pour ses succès dans l'enseignement.

Divers

Notre église s'agissant l'extérieur est maintenant terminée offre un aspect des plus confortables et tous attendent avec anxiété le moment d'y entrer. Présentement, on est à installer le système d'électricité et de chauffage ainsi que l'aménagement et nous espérons que tout prochainement il nous sera donné de goûter le confort de ce nouveau temple reconstruit assez rapidement. Plusieurs paroissiens ont souscrit ces jours derniers pour l'achat d'un magnifique chemin de Croix en relief, dont chaque station portera le nom de son donateur. Une très belle lampe du Sanctuaire nous est arrivée pour la Toussaint, gracieusement offerte par M. J.-W. Gagnon, de Louiseville. Sincères remerciements à ce généreux donateur! — Mme Alfred Lessard, de St-

Alexis des Monts, fut l'heureuse gagnante du joli buste de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus, mis en raffle par Mlle Marie-Anne Abram, à l'occasion de sa grande vente du mois d'octobre.

M. Thomas Cooke était en visite et eut sa sœur Mme Bailly ces jours derniers. M. le notaire et Mme Ad. Bellemare et leur fille Marie, de passage à Yamachiche.

M. et Mme Denis Baril et leur famille, de Maskinongé, chez M. Alfred Trempe.

M. et Mme Robert Lesage et leurs enfants, de Montréal chez M. Alfred Blais.

Mme Alfred Trempe et sa fille Jeanette, Mmes Maxime et Albert Bourassa, Raoul Allard, ainsi que Mlle Rachel Brodeur, à Shawinigan, ces jours derniers.

Mlle Bernadette Dampousse est de retour dans sa famille après avoir passé quelques semaines à Shawinigan.

Mlle Yvonne Vincent qui a aussi passé quelque temps chez son frère à Shawinigan, est revenue, très souffrante et elle doit garder le lit depuis quelques jours.

Grand'Mère

Les membres de la Chambre de Commerce fraternisent

UN GRAND PARTI D'HUITRES

Les membres de la Chambre de Commerce de notre ville donnaient récemment dans le sous-sol de l'hôtel de ville, gracieusement mis à leur disposition par les autorités municipales, le grand parti d'huitres annuel. Plus de cinquante membres de cette association de nos hommes d'affaires avaient répondu à l'invitation du Président M. J.-A. Nicole, et tous les membres du Conseil municipal se sont aussi faits honneur d'être présents.

Après le massacre habituel des succulentes mollusques il y eut interprétation de nos bonnes vieilles chansons canadiennes, puis des discours furent prononcés par MM. J.-A. Nicole, président de la Chambre, M. le Maire J.-E. Guibord, M. J.-A. Gagnon, ancien Président de la Chambre M. J.-A. Robert, M. J.-A. Desbiens, M. J.-A. Bernier, Gérant de la cité, M. J.-A. Crête, président de la Commission Scolaire, M. Roger Deshaies, E. E. D., M. Séverin Chabot, M. l'avocat Auguste Desilets. Le secrétaire de la Chambre M. J.-P. Emile Desjardins remercia tous les invités et en se séparant au chant de O CANADA. Sur une invitation de M. le Maire Guibord tous les membres se firent un plaisir de faire la visite des nouveaux bureaux de l'hôtel de ville reconstruit.

Parmi les personnes présentes à cette fête, nous avons remarqué: MM. J.-A. Nicole, Dr J.-E. Guibord, M. J.-A. Gagnon, J.-A. Robert, J.-A. Desbiens, J.-A. Bernier, J.-A. Crête, Auguste Desilets, Roger Deshaies, J.-P. Emile Desjardins, Wilfrid Grondin, Jean Boque, J.-O. Pelletier, Georges Trotter, Louis Trépanier, André Roy, Nérée Lambert, Adolphe Allard, Florido Matteau, L.-W. Ricard, Émile Juneau, Jos. Matteau, Dr J.-A. Colin, Wilfred Garneau, J.-A. Duchesne, Exaudias Lavallée, Jos. Deschamps, Émile Vennes, Albé Matteau, J.-Alfred Leblanc, Étienne Lefebvre, Arthur Gagnon, William Veinès, Pierre Jacques, Eugène Caron, Elzéar Dallaire, Armand Rheault, Hormidas Deschamps, Notaire J.-E. Déziel, Léo Dugal, J.-C. Beauséjour, S.-C. Aboud, J.-H. Nobert, Martin Lawless, J.-A. Paquin, J.-T.-A. Melançon, Anthime Marcotte, John Hanna, Hector Matteau, Gustave et Alexandre Paquet, Geo.-El. Caron.

Parmi les personnes présentes à cette fête, nous avons remarqué:

MM. J.-A. Nicole, Dr J.-E. Guibord, M. J.-A. Gagnon, J.-A. Robert, J.-A. Desbiens, J.-A. Bernier, J.-A. Crête, Auguste Desilets, Roger Deshaies, J.-P. Emile Desjardins, Wilfrid Grondin, Jean Boque, J.-O. Pelletier, Georges Trotter, Louis Trépanier, André Roy, Nérée Lambert, Adolphe Allard, Florido Matteau, L.-W. Ricard, Émile Juneau, Jos. Matteau, Dr J.-A. Colin, Wilfred Garneau, J.-A. Duchesne, Exaudias Lavallée, Jos. Deschamps, Émile Vennes, Albé Matteau, J.-Alfred Leblanc, Étienne Lefebvre, Arthur Gagnon, William Veinès, Pierre Jacques, Eugène Caron, Elzéar Dallaire, Armand Rheault, Hormidas Deschamps, Notaire J.-E. Déziel, Léo Dugal, J.-C. Beauséjour, S.-C. Aboud, J.-H. Nobert, Martin Lawless, J.-A. Paquin, J.-T.-A. Melançon, Anthime Marcotte, John Hanna, Hector Matteau, Gustave et Alexandre Paquet, Geo.-El. Caron.

La grande tombola annuelle tenue par les Dames de Charité rapporte la jolie somme de \$1351.26 nette

La grande Tombola annuelle tenue par l'Association des Dames charitables de notre ville a rapporté, cette année, malgré la crise financière que l'on traverse, la jolie somme de \$1351.26. C'est dire que notre population a à cœur le soulagement de nos pauvres. Les Dames patronesses de l'organisation furent Mesdames Desbiens, présidente et J.-L. Champigny, secrétaire.

La table tenue par Madame J.-G. Neault, ayant comme associées Mesdames J.-A. Leblanc, Nérée Lambert, Elzéar Dallaire, et Eugène Caron, et Mlle Juliette Simard a rapporté la jolie somme de \$325.25; la table tenue par Mme J.-Alfred Garneau, aidée de Mesdames Edgard et J.-J. Bordeleau, Donat Jacob, Hormidas Deschamps, Sam Isadore et Donat Roussau, a rapporté la jolie somme de \$339.73; la table tenue par Mme Charles Therrien, aidée de Mesdames D. Desjardins et Rémi Bruneau a rapporté la somme de \$158.50; le jeu de pêche, tenu par Mlle Alix Garneau, aidée de Mlle Dudoine a rapporté la somme de \$55.05; le jeu de Bingo, tenu par M. et

Mme Frank Gauthier a rapporté la somme de \$67.50.

Les Messieurs qui se sont dévoués pour aider aux dames charitables dans le succès de l'organisation sont MM. J.-C. Neault, J.-A. Desroches, Rémi Bruneau, Eugène Boucher, Elz. Dallaire, Chs Therrien et Chs Blais.

Il convient de féliciter les dames charitables et toutes celles et tous ceux qui ont contribué d'une manière quelconque au succès de cette tombola et les Dames organisatrices remercient sincèrement toute notre population d'avoir répondu par son encouragement à cette organisation en faveur de nos pauvres.

Une renardière à Grand'Mère

Notre ville compte, à l'instar des nombreuses villes de la Province, une renardière très bien organisée. On a fait, à cet effet, l'achat d'une propriété du Dr Art. Ferron, située à un mille de cette ville, dans le chemin St-Olivier. Déjà une trentaine de couples des plus beaux spécimens de renard argentés, enregistrés à 86% et plus sont sous surveillance, on espère porter ce nombre à plus de 50 couples d'ici le premier janvier prochain. Ce terrain, des plus salubres, puisqu'il est situé sur une hauteur couverte d'une superficie de douze arpents carrés. On a fait récemment l'élection des officiers de cette compagnie qui opère sous le nom de LA RENARDIÈRE DE GRAND'MÈRE.

LTÉE, avec les résultats suivants: Président, M. J.-O. Adem Julien, Secrétaire, notaire L.-J. Dostaler, Directeurs: MM. Albert Giguère, de Shawinigan; J.-Adj. Bois, de Beaufort, Directeur: Gerant, Arthur Houde et J.-H.-A. Bernard.

A la Commission Scolaire

Les membres de la Commission Scolaire de notre ville ont tenu récemment une importante assemblée sous la présidence de M. J. Alphida Crête, président.

MM. les Commissaires ont décidé de demander autorisation à Québec d'émettre un règlement d'emprunt au montant de \$45,000 pour payer les dépenses capitales



faites pour les améliorations à l'Externat des jeunes filles, à l'Académie du Sacré-Cœur, et pour payer le mobilier et l'outillage de l'Ecole Industrielle.

Les commissaires décident de rejeter la soumission faite pour M. J.-R. Dubreuil pour certains travaux préconisés au Collège et à l'Externat.

Le Secrétaire communique aux commissaires que le rôle d'évaluation et de perception pour l'année 1929-30 a été déposé le 31 octobre et qu'avis de ce dépôt a été donné par affichage et lecture à haute voix tel que veut la loi.

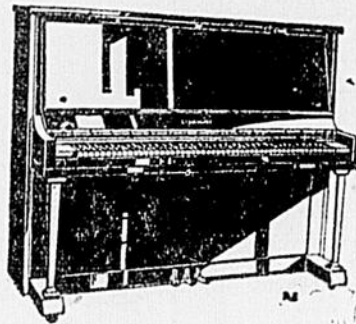
MM. les Commissaires autorisent l'achat de certains titres à même les fonds d'amortissement de la Commission, comme suit de la Dominion Securities, \$4,000 Obligations du Canada 5% échéant le 1er octobre 1931 au prix de \$99.60; même les fonds d'amortissement de

Douleurs dans le dos. "J'ai souffert pendant dix ans de douleurs dans le dos et souvent je me sentais incapable de me courber. J'étais aussi affligé de constipation. Non seulement le Novoro du Dr Pierre m'a complètement soulagé mais il a aussi grandement amélioré ma santé," écrit M. Jan Hancin de Unionport, Ohio. Cette médecine végétale bien connue aide à stimuler et à régulariser les organes de digestion et d'élimination et aussi à fortifier le système. Elle n'est pas vendue dans les drogueries mais fournie directement du laboratoire du Dr Peter Fahrney Sons Co., 2501, Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

L'emprunt de \$24,000 échéant en novembre 1931, \$200 d'obligations des Ecoles Catholiques de Montréal 5%, échéant le 1er août 1938 à \$97.97 à même les fonds d'amortissement de l'emprunt de \$35,000 échéant en sept 1938.

échéant en septembre 1938, de la Maison L.-G. Beaubien, \$500 obligations de Pont-Viau, 5%, échéant en mai 1938, à \$97.97 à même les fonds d'amortissement de l'emprunt de \$35,000 échéant en sept 1938.

Le Piano Lindsay



MODELE "E"

Caisse en acajou brun monture en fer, trois pédales 7-1-3 octaves, tonalité excellente

\$345

Termes faciles \$15 comptant, puis \$10 par mois

LINDSAY'S

C. W. LINDSAY & Co Limited

J.-E. Grégoire, Gérant

134, Notre-Dame, Trois-Rivières

T'a'pas ?



dites simplement -

"Bière Black Horse Daves s.v.p."!

DES HOMMES ÉMINENTS DU CANADA

